

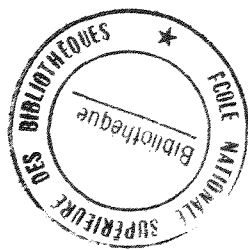
**Ecole Nationale  
Supérieure de  
Bibliothécaires**

**Université  
Claude Bernard  
Lyon I**

**DESS Informatique  
Documentaire**

## **Rapport de stage**

**Application de TEXTO/LOGOTEL  
à la gestion des dossiers d'enregistrement  
et alimentation d'une base de données internes**



***Vinh LE KIM***

**1 9 9 1**

**APPLICATION DE TEXTO/LOGOTEL  
A LA GESTION DES DOSSIERS D'ENREGISTREMENT  
ET ALIMENTATION D'UNE BASE DE DONNEES INTERNES**

**Vinh LE KIM**

Stage effectué de JUIN à SEPTEMBRE 1991

à **RHONE-MERIEUX**  
Laboratoire IFFA  
254 rue Marcel MERIEUX  
BP 7009  
69342 LYON CEDEX 07  
Tél. : 72.72.30.00

**RHONE-MERIEUX**  
Laboratoire de TOULOUSE  
4 chemin du Calquet  
31057 TOULOUSE CEDEX  
Tél. : 61.49.34.15

Responsables : Christine JULLIARD ET Claire TOUTAIN

**RESUME :**

Dans l'entreprise, l'informatique devient de plus en plus un outil de travail indispensable.

L'objectif de ce stage de fin d'études a été de réaliser deux applications en TEXTO/LOGOTEL. La première a consisté à faciliter l'élaboration des dossiers d'enregistrement de médicaments vétérinaires. L'objectif de la seconde application a été d'alléger la saisie d'une base de données interne au moyen de son alimentation à partir de fichiers résultats obtenus par logiciel reformatage INFO\*TRANS.

La Société RHONE-MERIEUX et ses Services ont été présentés succinctement.

**DESCRIPTEURS :**

GESTION INFORMATION, TEXTO, LOGOTEL, PROGRAMMATION, TELECHARGEMENT

**ABSTRACT :**

In companies, computers become more and more a essential tool.

The purpose of this training course was to prepare two TEXTO/LOGOTEL applications. The first consisted of facilitating the preparation of veterinary drug registration dossiers. The target of the second application was to reduce the work involved in transfer of data to an internal database by date import from re-formatting software INFO\*TRANS result files.

RHONE-MERIEUX and its Departments are described succinctly.

**KEYWORDS :**

INFORMATION MANAGEMENT, TEXTO, LOGOTEL, PROGRAMMING, DOWNLOADING

Possibilité de diffusion

Confidentiel

## REMERCIEMENTS,

Nous tenons à remercier Mesdames JULLIARD et TOUTAIN, responsables de mon stage.

Nous voudrions exprimer notre reconnaissance profonde à Mesdemoiselles PALAYSI et PINON pour leurs aide et conseils, et également pour leur sympathie et attention envers nous pendant le stage.

Nous tenons également à remercier Jocelyne BORRAZ, Hélène FIALON et Anne-Marie DESJARDIN pour l'amitié et l'aide que nous avons reçue de leur part.

Enfin, nos vifs remerciements vont à tout le personnel des Services Enregistrements et Documentation à Lyon et Toulouse et à tous ceux avec qui nous avons eu l'occasion de faire connaissance, pour leurs sourires et leur gentillesse.

# SOMMAIRE

	PAGES
INTRODUCTION	7
<b>PARTIE I : RHONE-MERIEUX - ACTIVITE SANTE ANIMALE DE L'INSTITUT MERIEUX</b>	<b>8</b>
<b>I - L'INSTITUT MERIEUX</b>	<b>8</b>
<b>II - RHONE-MERIEUX</b>	<b>9</b>
2.1 Caractéristiques	9
2.2 Statistiques de l'année 1990	9
2.3 Structure générale FRANCE	15
<b>III - LABORATOIRE DE TOULOUSE</b>	<b>15</b>
3.1 Historique	15
3.2 Structure	16
3.3 Statistiques	17
3.3.1. <u>Effectif budget 1991</u>	17
3.3.2. <u>Chiffres d'affaires budget 1991</u>	17
<b>IV - DIRECTION DU DEVELOPPEMENT CHIMIOThERAPIE</b>	<b>17</b>
<b>V - SERVICE ENREGISTREMENTS ET DOCUMENTATION</b>	<b>18</b>
5.1 Service Enregistrements FRANCE	18
5.2 Service Documentation	19

	<b>PAGES</b>
<b>VI - LABORATOIRE IFFA A LYON</b>	<b>21</b>
6.1 Historique	21
6.2 Structure	22
6.3 Statistiques	22
6.4 Service Documentation	23
<b>PARTIE II - LE TRAVAIL ACCOMPLI</b>	<b>25</b>
<b>A. TRAVAIL REALISE A TOULOUSE - GESTION DES DOSSIERS D'ENREGISTREMENT</b>	<b>26</b>
<b>I - ORIGINE ET NATURE DES DOCUMENTS</b>	<b>26</b>
1.1 Définitions	26
1.1.1. <u>Nature</u>	26
1.1.2. <u>Activités</u>	28
1.1.3. <u>Partenaires extérieurs</u>	29
1.2 Circulation d'informations	29
<b>II - PROJET DU SERVICE ENREGISTREMENTS ET DOCUMENTATION</b>	<b>30</b>
2.1 Améliorer la gestion des dossiers d'enregistrement	30
2.2 Optimiser la fonction "Mettre à disposition"	30

	<b>PAGES</b>
<b>III - EXISTANTS INFORMATIQUES</b>	<b>31</b>
<b>3.1 Base BIBLIO</b>	<b>31</b>
<b>3.2 Base RECHERCHE</b>	<b>32</b>
<b>3.2.1. <u>Descriptions générales du document</u></b>	<b>33</b>
<b>3.2.2. <u>Description du contenu du document</u></b>	<b>34</b>
<b>3.3 Relation entre les bases BIBLIO et RECHERCHE</b>	<b>34</b>
<b>IV - DESCRIPTION DE LA BASE DOSSIER</b>	<b>34</b>
<b>4.1 Identifiant</b>	<b>35</b>
<b>4.2 Description générale de chaque dossier</b>	<b>35</b>
<b>4.3 Description du contenu de chaque dossier</b>	<b>35</b>
<b>V - OBJECTIFS DU STAGE</b>	<b>38</b>
<b>5.1 Saisir des nouveaux dossiers</b>	<b>38</b>
<b>5.2 Modifier les dossiers existants</b>	<b>39</b>
<b>5.3 Dupliquer les dossiers</b>	<b>39</b>
<b>5.4 Consulter les dossiers</b>	<b>40</b>
<b>5.4.1. <u>Sélection des dossiers à consulter</u></b>	<b>40</b>
<b>5.4.2. <u>Consultation</u></b>	<b>40</b>
<b>5.5 Mettre à jour les documents concernés dans la base RECHERCHE</b>	<b>41</b>

	<b>PAGES</b>
<b>B. TRAVAIL REALISE A LYON - ALIMENTATION DE LA BASE BIBLIO</b>	<b>44</b>
<b>I - DESCRIPTION DE LA BASE BIBLIO</b>	<b>44</b>
<b>II - PROCEDURE DE SAISIE ACTUELLE DANS LA BASE BIBLIO</b>	<b>44</b>
<b>III - PRINCIPES DE LA RECUPERATION</b>	<b>45</b>
<b>3.1 CURRENT CONTENTS et INFOTRANS</b>	<b>45</b>
<b>3.2 Principes généraux</b>	<b>46</b>
<b>IV - PROGRAMMATION</b>	<b>47</b>
<b>4.1 Alimentation à partir de fichiers résultats INFOTRANS</b>	<b>47</b>
<b>4.2 Alimentation de la base temporaire</b>	<b>48</b>
<b>C. CONCLUSION</b>	<b>53</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>55</b>

## INTRODUCTION

Notre stage s'est déroulé au sein de la Direction Chimiothérapie de RHONE MERIEUX à Toulouse, dans le Service Enregistrements et Documentation, et également au Service Documentation du Laboratoire IFFA à Lyon.

Nous présenterons donc succinctement en première partie la Société RHONE MERIEUX, qui représente l'activité Santé Animale de l'INSTITUT MERIEUX.

Puis nous développerons dans une seconde partie le travail que nous avons réalisé à la fois à Toulouse et à Lyon.



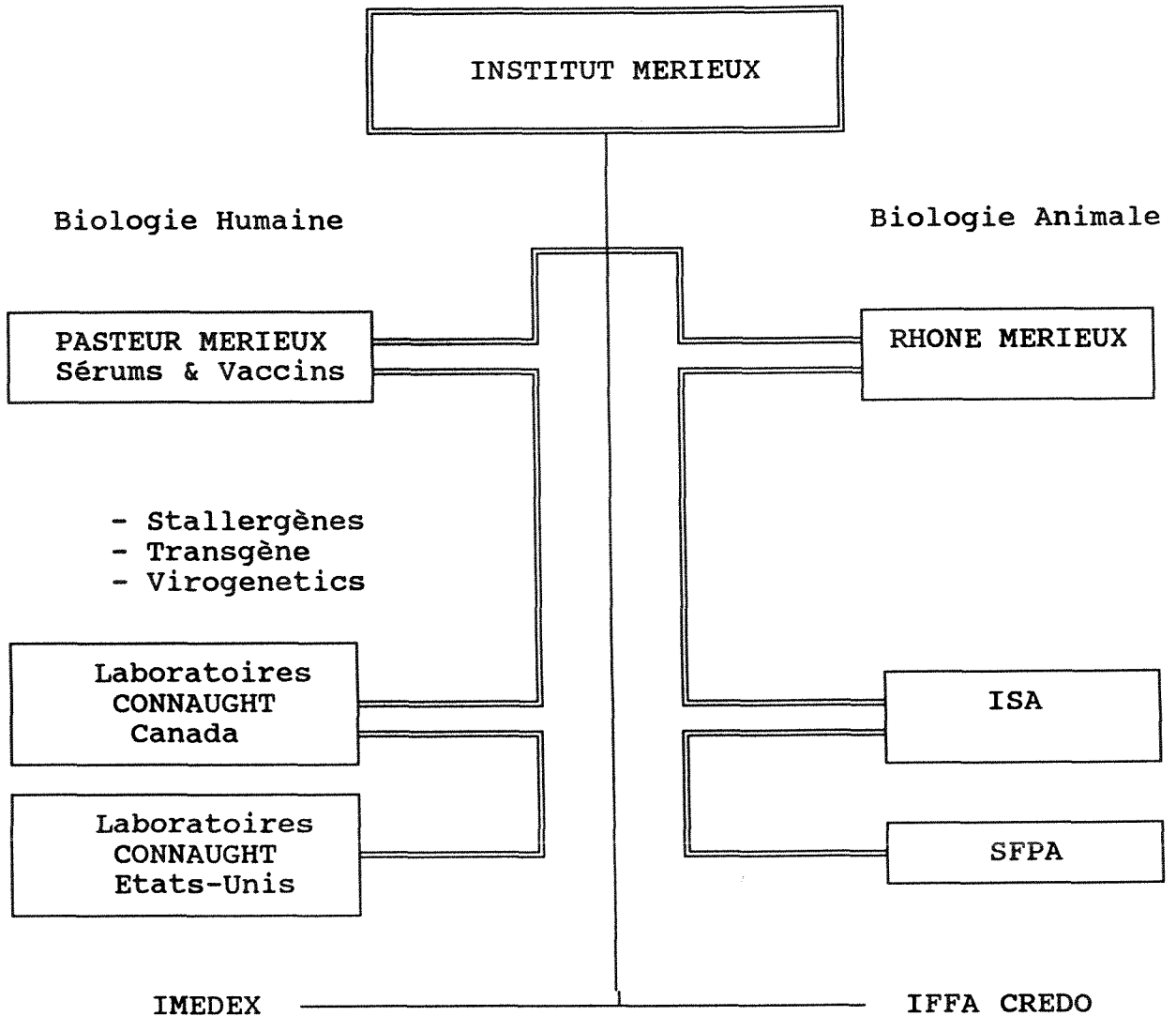
# PARTIE I

## RHONE MERIEUX

### ACTIVITE SANTE ANIMALE DE L'INSTITUT MERIEUX

#### I. L'INSTITUT MERIEUX.

L'Institut Mérieux a été fondé en 1897 à Lyon par Marcel Mérieux. Il développe ses activités dans deux domaines : médecines humaine et vétérinaire. Sa structure actuelle est la suivante :



## II. RHONE MERIEUX

### 2.1. Caractéristiques

RHONE MERIEUX est né de l'union de deux forces vétérinaires : l'INSTITUT MERIEUX, référence mondiale en matière d'immunologie et de prévention vaccinale, qui incarne la tradition pastorienne ; RHONE POULENC, qui figure parmi les grands de la chimie et des sciences de la vie. Créée officiellement le 30 juin 1983, la société RHONE MERIEUX regroupe actuellement l'Institut Français de la fièvre aphteuse (IFFA) à Lyon, le Laboratoire de Toulouse (Ancien Institut de Sérothérapie de Toulouse) à Toulouse, les activités vétérinaires des Laboratoires Roger Bellon et Spécia du groupe RHONE POULENC. Son activité est complétée par celle de l'Institut de Sélection Animale (ISA). C'est à Lyon, où fut fondée la première Ecole Vétérinaire, que se trouve son siège social.

La recherche et la production de produits biologiques et chimiothérapeutiques à usage vétérinaire constituent les deux pôles de son activité. Rhône Mérieux se présente aujourd'hui comme le leader français en matière de production de produits vétérinaires et occupe le quatrième rang mondial dans cette spécialité. Ses produits ont une multiplicité importante :

- du vaccin antirabique aux trypanocides et autres produits antiparasitaires,
- du précieux vaccin antiaphteux aux nombreux antibiotiques,
- des vaccins pour animaux de compagnie aux produits de diagnostic,
- des anticoccidiens aux vaccins aviaires, ...

Ils sont conçus pour toutes les espèces animales et répondent à la diversité des pathologies.

Rhône Mérieux a une vocation internationale dans sa stratégie de développement. Une quinzaine de filiales et une trentaine d'implantations commerciales sont déployées sur tous les continents. Elles permettent de disposer de capacités de production décentralisées aptes à traiter rapidement les besoins locaux. La recherche elle-même reflète l'internationalisation de Rhône Mérieux par les contrats qui la lient à de nombreuses institutions scientifiques étrangères de premier plan.

### 2.2. Statistiques de l'année 1990

< Voir les pages suivantes >



# STAFF 1990

**TOTAL : 3 800 PEOPLE**



**ANIMAL HEALTH : 2 500**  
**AVIAN GENETIC : 1 300**

**EUROPE : 2 010**  
**AMERICA : 1 500**  
**ASIA/AFRICA : 290**  
**MIDDLE EAST**

## NOUVEAU GROUPE RM

### CHIFFRE D'AFFAIRES 1990

#### RNONE MERIEUX

FRANCE	530	
INTERNATIONAL	<u>1.000</u>	
	1.530	1.530

#### I.S.A.

		- <u>INTERCO</u> :	
FRANCE	117	- 10	
INTERNATIONAL	<u>308</u>	- 10	
	425		405

#### S.F.P.A.

FRANCE	340	
INTERNATIONAL	<u>140</u>	
	480	480
		<u>2.415</u>

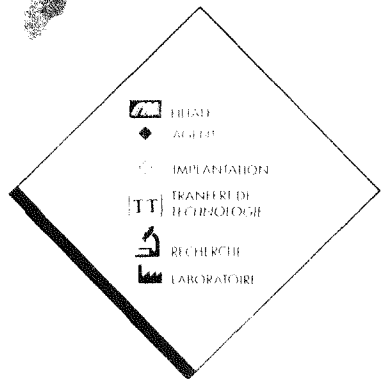
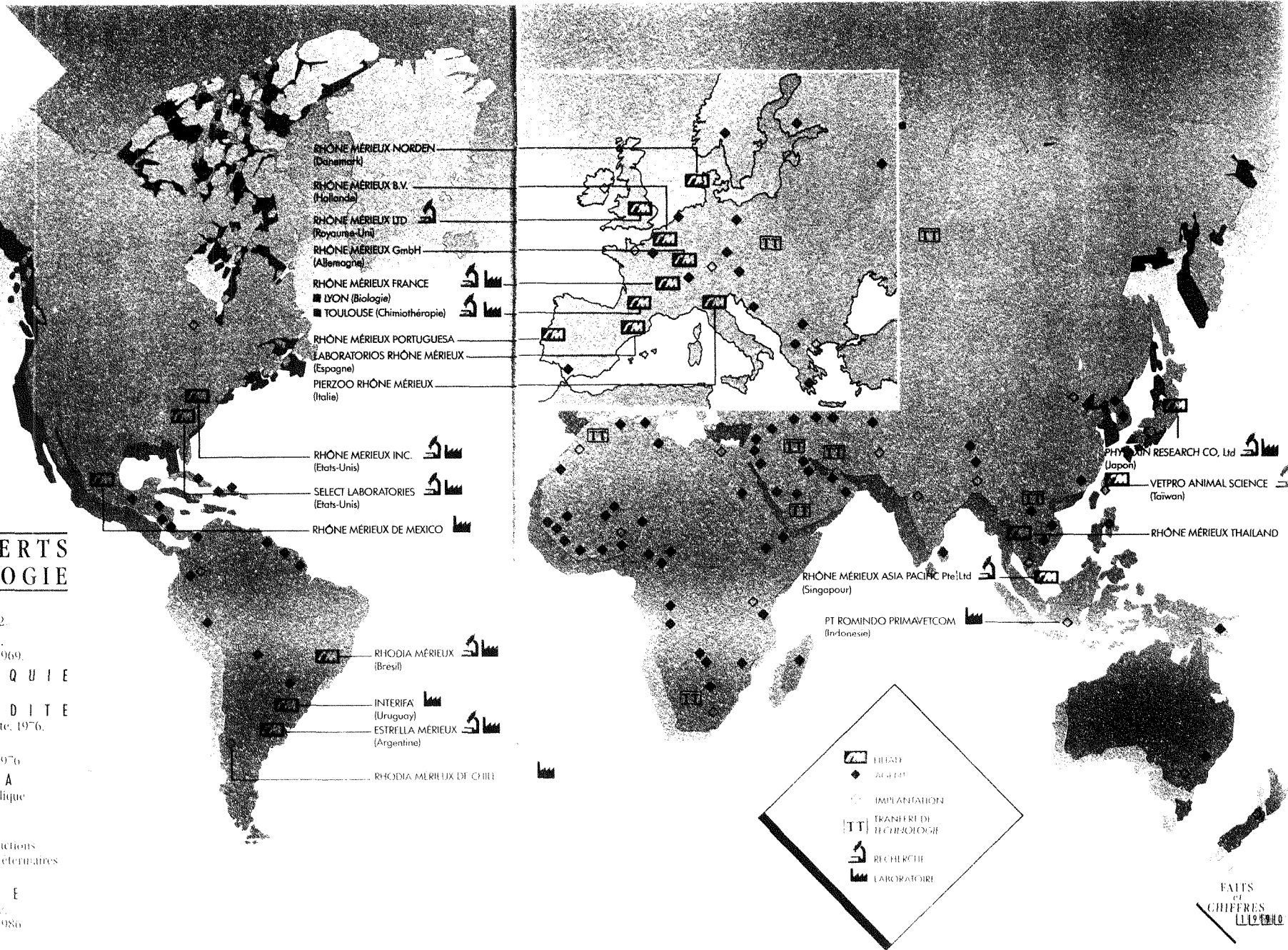
DONT 977 EN FRANCE 40,4 %  
1.438 INTERNATIONAL 59,6 %

A travers ses filiales, ses implantations, ses agents et les transferts de technologie avec plusieurs Etats, RHÔNE MÉRIEUX est présent dans plus de 130 pays.

12

**LES TRANSFERTS DE TECHNOLOGIE**

- IRAN**  
Institut d'Etat RAZI, 1962
- U. R. S. S.**  
Ministère de l'Agriculture, 1969.
- TCHÉCOSLOVAQUIE**  
Bioveta-Terezin, 1973.
- ARABIE SAOUDITE**  
Gouvernement d'Arabie Saoudite, 1976.
- IRAQ**  
Ministère de l'Agriculture, 1976
- BOTSWANA**  
Gouvernement de la République du Botswana, 1978
- MAROC**  
Laboratoire National de Productions Biologiques et Pharmaceutiques Veterinaires "Biopharma", 1984
- THAÏLANDE**  
Ministère de l'Agriculture, Département de l'élevage, 1986



FALTS  
et  
CHIFFRES  
1986

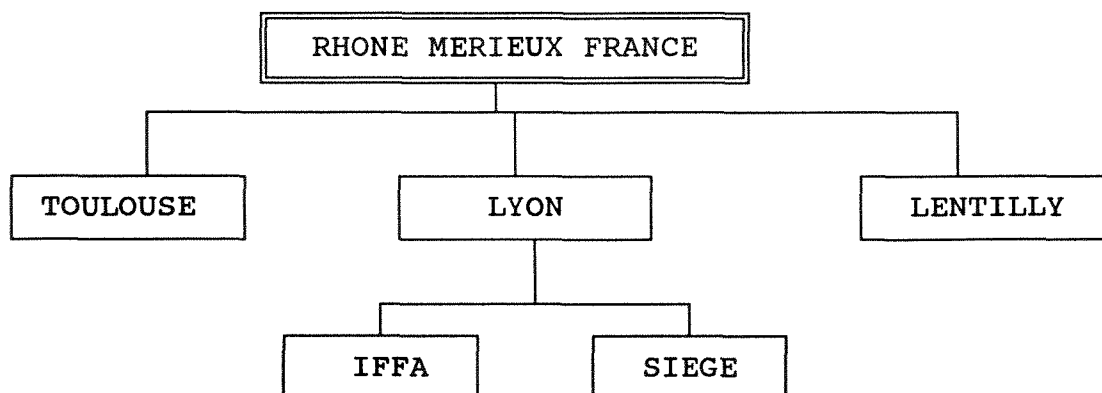
**COMPARAISON DES VENTES PAR CATEGORIE DE PRODUITS - 1984/1990**

	<b>1 9 8 4</b>	<b>1 9 9 0</b>
<b>VACCIN FIEVRE APHTEUSE</b>	29	17
<b>ANIMAUX DE COMPAGNIE</b>	14	15,3
<b>ANTI-INFECTIEUX</b>	13	14,2
<b>ANTI-PARASITAIRES</b>	12	8,5
<b>AUTRES PRODUITS CHIMIOETHERAPIQUES</b>	12	9,5
<b>BOVINS</b>	8	6
<b>VOLAILLES</b>	7	13
<b>PORCINS</b>	3	6,8
<b>TRYPANOCIDES</b>	2	1,7
<b>ADDITIFS</b>	-	5,5
<b>AUTRES PRODUITS BIOLOGIQUES</b>	-	2,5

### COMPARAISON DES VENTES PAR PAYS - 1984/1990

	1984	1990
<b>FRANCE</b>	42	34,6
<b>AMERIQUE LATINE</b>	30	21,6
<b>AUTRES PAYS EUROPEENS</b>	13	22,9
<b>AFRIQUE / MOYEN-ORIENT</b>	9	6,7
<b>ASIE</b>	4	6
<b>U.S.A.</b>	1,5	7,8
<b>AUSTRALIE</b>	1,1	0,4

### 2.3. Structure générale FRANCE



### III. LABORATOIRE DE TOULOUSE

Le laboratoire de Toulouse a deux grandes orientations, à l'intérieur de la société Rhône-Mérieux :

- Produits de chimiothérapie.
- Produits biologiques (bactériologie).

Pour ces deux grandes classes de produits, il assure des activités de recherche, de développement, de production et de contrôle jusqu'au stade de produits finis, prêts à la vente.

#### 3.1. Historique

L'origine du Laboratoire de Toulouse est l'Institut de Sérothérapie de Toulouse qui a été fondé en 1905 à la suite des travaux de LECLAINCHE sur la prophylaxie médicale du Rouget du porc (sérovaccination).

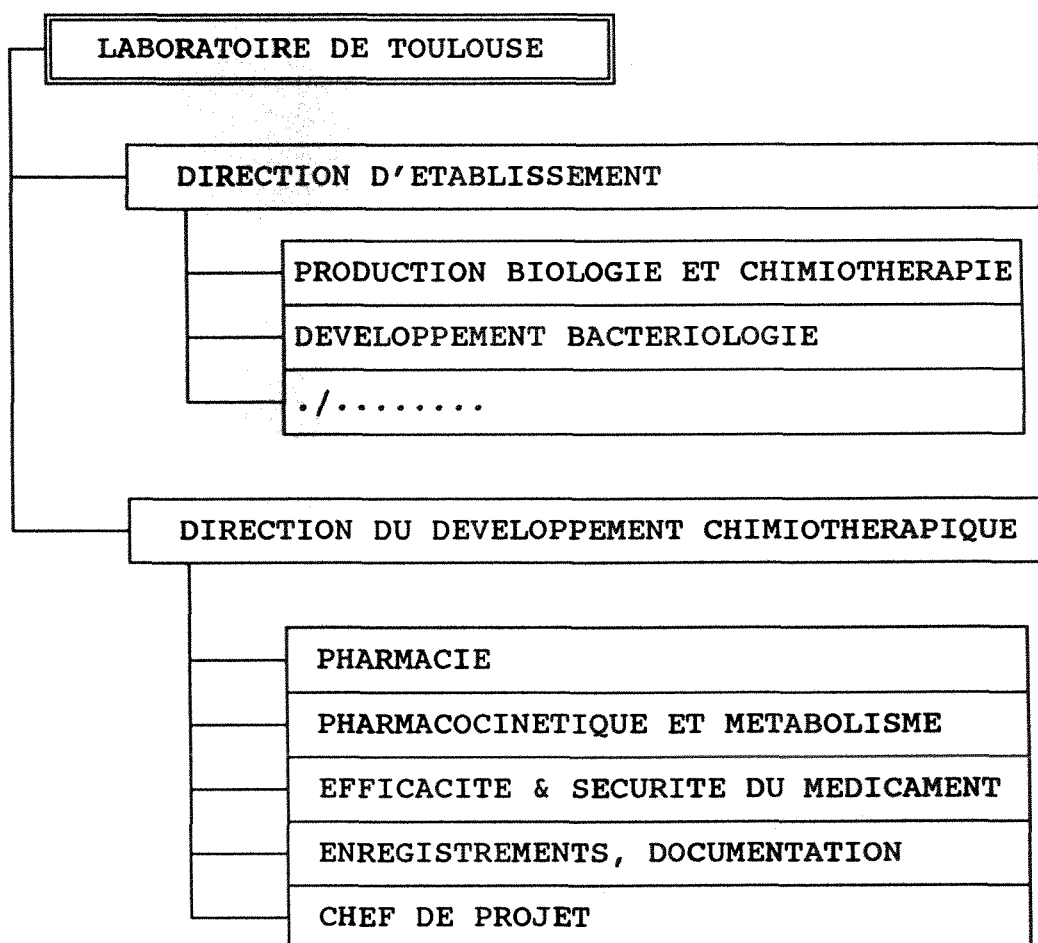


En 1968 l'Institut Mérieux de Lyon prend le contrôle de l'Institut Français de la Fièvre Aphteuse (I.F.F.A.) et de l'Institut de Sérothérapie de Toulouse (I.S.T.) et la même année entre dans le groupe RHONE POULENC où existent déjà des Départements Vétérinaires, au sein des Laboratoires SPECIA et ROGER BELLON.

Le 30 Juin 1983 la société RHONE MERIEUX a été créée avec le regroupement des activités de santé animale de RHONE POULENC. L'Institut de Sérothérapie de Toulouse devint alors :

### RHONE-MERIEUX LABORATOIRE DE TOULOUSE

#### 3.2. Structure



### **3.3. Statistiques**

#### **3.3.1. Effectif budget 1991**

Total : 229 personnes, dont 58 cadres, comprenant 22 vétérinaires, pharmaciens et ingénieurs.

#### **3.3.2. Chiffres d'affaires budget 1991**

469 millions de francs, 44 % de Rhône Mérieux.

* Vaccins bactériens et sérums Toulouse	15 %
* Matières premières chimiothérapie Export	6 %
* Produits de chimiothérapie sous-traités	36 %
* Produits de chimiothérapie Toulouse	43 %

## **IV. DIRECTION DU DEVELOPPEMENT CHIMIOETHERAPIE**

Afin d'être autorisé à commercialiser un médicament vétérinaire, il est nécessaire d'obtenir une autorisation de mise sur le marché (AMM) et pour cela de déposer un dossier de demande d'autorisation de mise sur le marché auprès du Ministère des Affaires Sociales et de l'Intégration et du Ministère de l'Agriculture et de la Forêt en ce qui concerne la France, auprès des diverses autorités nationales compétentes en ce qui concerne l'Export.

Chaque dossier est composé de documents qui doivent permettre aux Autorités d'enregistrement de juger de la qualité, de la sécurité, et de l'efficacité du produit pour lequel une AMM est demandée.

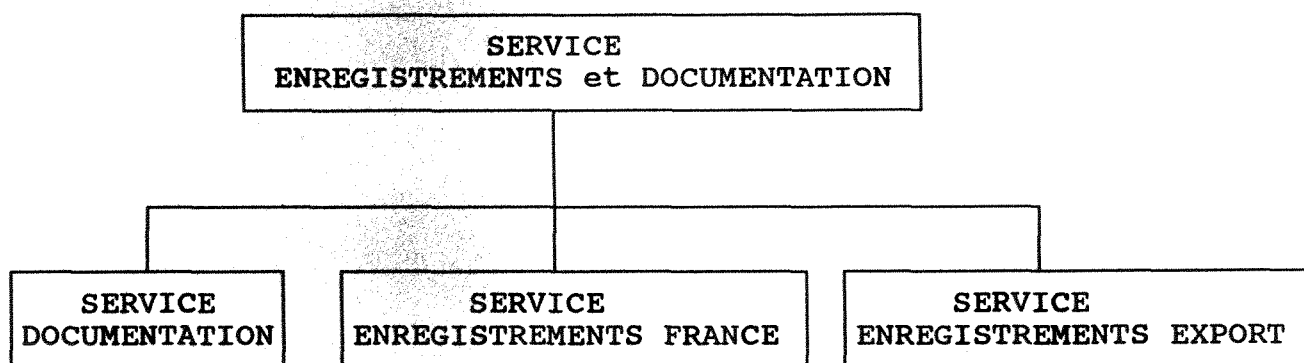
Un dossier est donc constitué des documents élémentaires suivants :

- demande d'AMM
- résumé
- essais analytiques : dossier fabricant (FBC), synthèse, expertise et documentation
- essais toxicologiques et pharmacologiques : synthèse, expertise et documentation
- essais cliniques : synthèse, expertise et documentation

Tous les Laboratoires et Services appartenant à cette Direction du Développement contribuent à l'élaboration de ces dossiers.

## V. SERVICE ENREGISTREMENTS ET DOCUMENTATION

Notre stage s'étant déroulé pour sa plus grande partie au sein de la Direction du Développement Chimiothérapique à Toulouse dans le service Enregistrements et Documentation, nous précisons ci-dessous l'organisation et les activités de ce Service.



### 5.1. Service Enregistrements FRANCE

#### a) *Responsabilités :*

- Constitution des Master Files<sup>1</sup> des produits à enregistrer (dossiers de base pour enregistrement).

---

<sup>1</sup>Sous-ensemble du fond documentaire, relatif à un composant actif (base RECHERCHE - voir partie II).

- Constitution, à partir de ces Master Files, des dossiers de base pour Enregistrements FRANCE et EXPORT.
- Coopération avec les experts.
- Suivi de la législation Européenne et Française.
- Contacts avec l'administration française pour le suivi des dossiers et l'obtention des enregistrements
- Création et maintien des OIC (Objets Imprimés de Conditionnement)

*b) Personnel :*

Un cadre (Madame TOUTAIN, pharmacien) et une secrétaire à mi-temps.

*c) Matériel informatique et logiciels utilisés :*

Deux micro-ordinateurs MEMOREX TELEX, reliés au gros système à Lyon, une imprimante à aiguille et une imprimante à laser.

Les logiciels essentiels :

- traitement de texte : WordPerfect et Visio3
- gestion et présentation de projets : Time Line
- logiciel documentaire TEXTO au niveau du gros système en mode serveur sur le système d'exploitation VM/CMS (IBM).

## **5.2. Service Documentation**

*a) Activités :*

- Identifier, sélectionner, collecter les documents et les informations concernant l'ensemble des produits RHONE MERIEUX chimiothérapeutiques, par le biais des revues recues par l'entreprise et par l'interrogation des banques de données.

- Effectuer une veille bibliographique sur les sujets d'intérêt potentiel
- Constituer une base bibliographique interne (base BIBLIO) la plus large et la plus exhaustive possible sur les antiparasitaires, antibiotiques et antiinflammatoires et tous sujets d'intérêts général ou particulier.
- Créer et actualiser un thésaurus.
- Gérer la bibliothèque (abonnement, circulation de revues, archivage, ...)
- Enregistrer et archiver les rapports d'expérimentation produits par le Développement dans le cadre d'une base RECHERCHE.
- Diffuser l'information à partir des bases internes et des bases extérieures.

**b) Personnel :**

Un cadre, une secrétaire à temps complet et une autre à mi-temps.

**c) Matériel informatique, logiciels utilisés et fond documentaire :**

- Matériel informatique : 2 micro-ordinateurs et un terminal, tous sont reliés au gros système à Lyon. Une imprimante à aiguille et une imprimante à laser, toutes sont déclarées comme imprimantes système. Un lecteur de compact disque.

- Logiciels utilisés :

- \* Traitement de texte : WordPerfect et Visio3
- \* Logiciel de télécommunication : KORTEx
- \* Logiciels de pilotage de compact disque et CURRENT CONTENTS.
- \* TEXTO sur gros système.

- Fonds documentaire : 20 000 tirés à part, 4 000 ouvrages et 121 abonnements.

Il existe un lien très étroit entre le Service Documentation et le Service Enregistrements par le biais des bases BIBLIO et base RECHERCHE.

## **VI. LABORATOIRE IFFA A LYON**

Alors qu'à Toulouse les produits sont essentiellement chimiothérapeutiques, le laboratoire IFFA à Lyon focalise ses activités sur les produits biologiques. Il assure la production industrielle du vaccin contre la fièvre aphteuse. Il est également consacré à la lutte contre de nombreuses maladies virales (rage, grippe, peste aviaire et peste porcine ...).

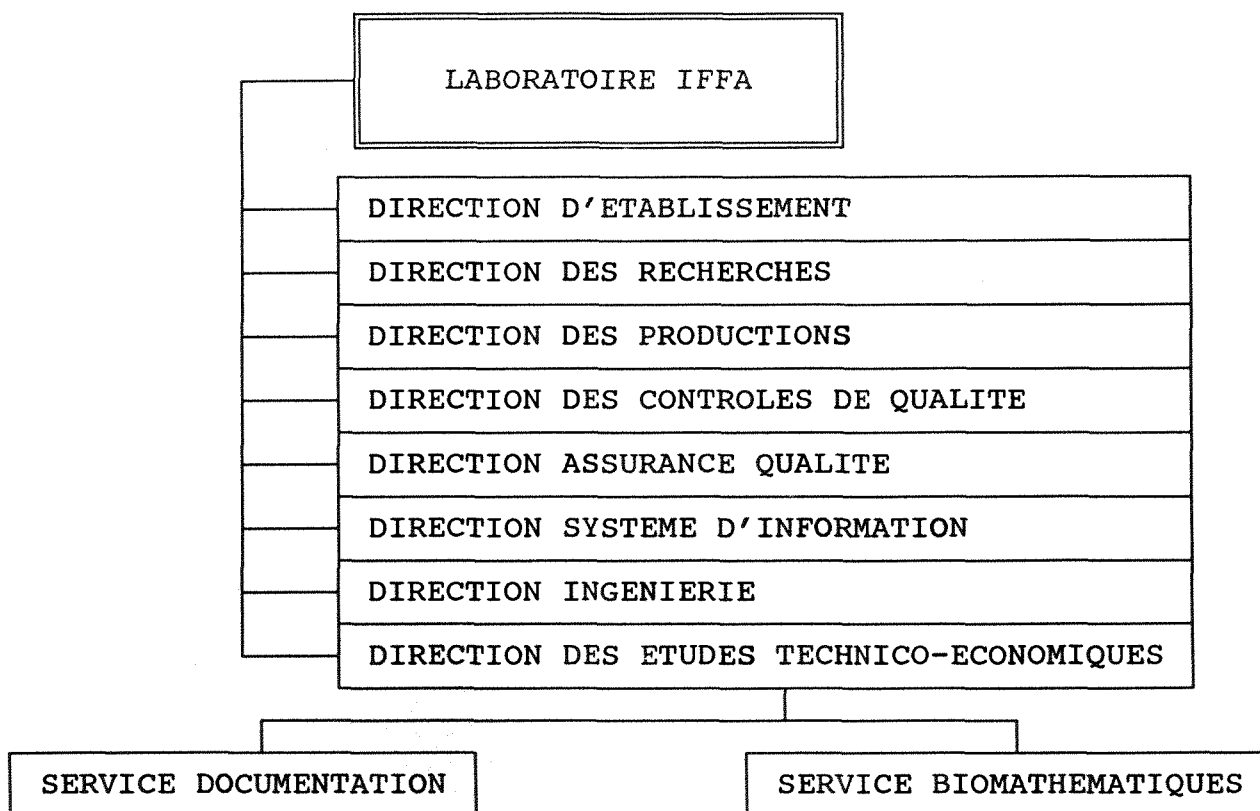
La gamme de production couvre toutes les espèces animales domestiques, de compagnie et d'élevage.

### **6.1. Historique**

L'Institut Français de la Fièvre Aphteuse (IFFA) a été créé par le docteur vétérinaire Charles Mérieux. A l'époque il est destiné à assurer la production du vaccin contre la fièvre aphteuse en phase industrielle.

En 1968 l'IFFA est passé sous le contrôle de l'Institut Mérieux. Il appartient à la société RHONE MERIEUX depuis la création de celle-ci le 30 juin 1983.

## 6.2. Structure



## 6.3. Statistiques

Le staff de l'IFFA est d'environ 500 personnes (vétérinaires, ingénieurs biologistes, pharmaciens ...)

L'IFFA occupe actuellement :

- 35 000 m<sup>2</sup> rue Marcel Mérieux
- 32 hectares à Lentilly
- 23 350 m<sup>2</sup> sur l'extension Avenue Jean Jaurès

#### **6.4. Service Documentation**

##### **a) *Activités :***

Comme le Service de Documentation de Toulouse, dans le domaine chimiothérapique, le Service de Documentation d'IFFA a pour objectif :

- l'identification, la sélection et la collecte d'informations concernant les produits biologiques de RHONE-MERIEUX, à partir des revues reçues par la Société ou l'interrogation de bases de données.
  
- la constitution d'une base bibliographique interne dans les domaines de la pathologie infectieuse vétérinaire (virologie, bactériologie, parasitologie), de l'immunologie, de la production de sérums et vaccins, ainsi que de sujets d'intérêt général ou particulier (épidémiologie, économie...).
  
- la veille bibliographique sur des sujets d'intérêt potentiel, ainsi que dans le domaine des brevets.
  
- la gestion de la bibliothèque (abonnements, archivages des revues, acquisition d'ouvrages, thèses..., prêt...).
  
- la gestion et l'archivage des comptes-rendus d'expérimentations effectués dans le cadre de l'activité Recherche-Développement en biologie de RHONE-MERIEUX, et la constitution d'une banque de données "Recherche".

##### **b) *Personnel :***

Le service a un effectif de 6 personnes dont une à mi-temps.

##### **c) *Matériel informatique, logiciels utilisés et fonds documentaire :***

- Matériel informatique : 3 micro-ordinateurs IBM et MEMOREX connectés à l'ordinateur central du Service Informatique, et 3 terminaux passifs, 1 imprimante laser HEWLETT PACKARD, 1 imprimante MEMOREX 2124.



- Logiciels utilisés :

- \* Traitement de texte VISIO3
- \* Logiciel de télécommunication KORTEX
- \* Gestion de base de données REFLEX
- \* Logiciel de reformatage INFOTRANS
- \* Logiciel de pilotage des CURRENT CONTENTS
- \* TEXTO sur gros système

- Fonds documentaires : 3 500 monographies, 900 comptes-rendus de congrès, 2 300 thèses, 800 rapports techniques OMS, 2 500 brevets, 5 500 tirés à part et 260 abonnements de périodiques.

## **PARTIE II. LE TRAVAIL ACCOMPLI**

Le travail qui nous a été confié pendant ce stage s'est décomposé en deux parties indépendantes mais a nécessité dans les deux cas l'utilisation et une bonne connaissance des logiciels TEXTO et LOGOTEL. La première partie de ce travail a concerné la gestion des dossiers d'enregistrement dans le service Enregistrement et Documentation de Toulouse. La seconde partie a été réalisée dans le service Documentation d'IFFA à Lyon et a concerné l'alimentation d'une base documentaire à partir de fichiers résultats obtenus par le logiciel de reformatage INFOTRANS.

## **A. TRAVAIL REALISE A TOULOUSE**

### **GESTION DES DOSSIERS D'ENREGISTREMENT**

Pour faciliter la gestion de ces dossiers le Service Enregistrement a choisi de mettre au point une application en TEXTO.

#### **I. ORIGINE ET NATURE DES DOCUMENTS**

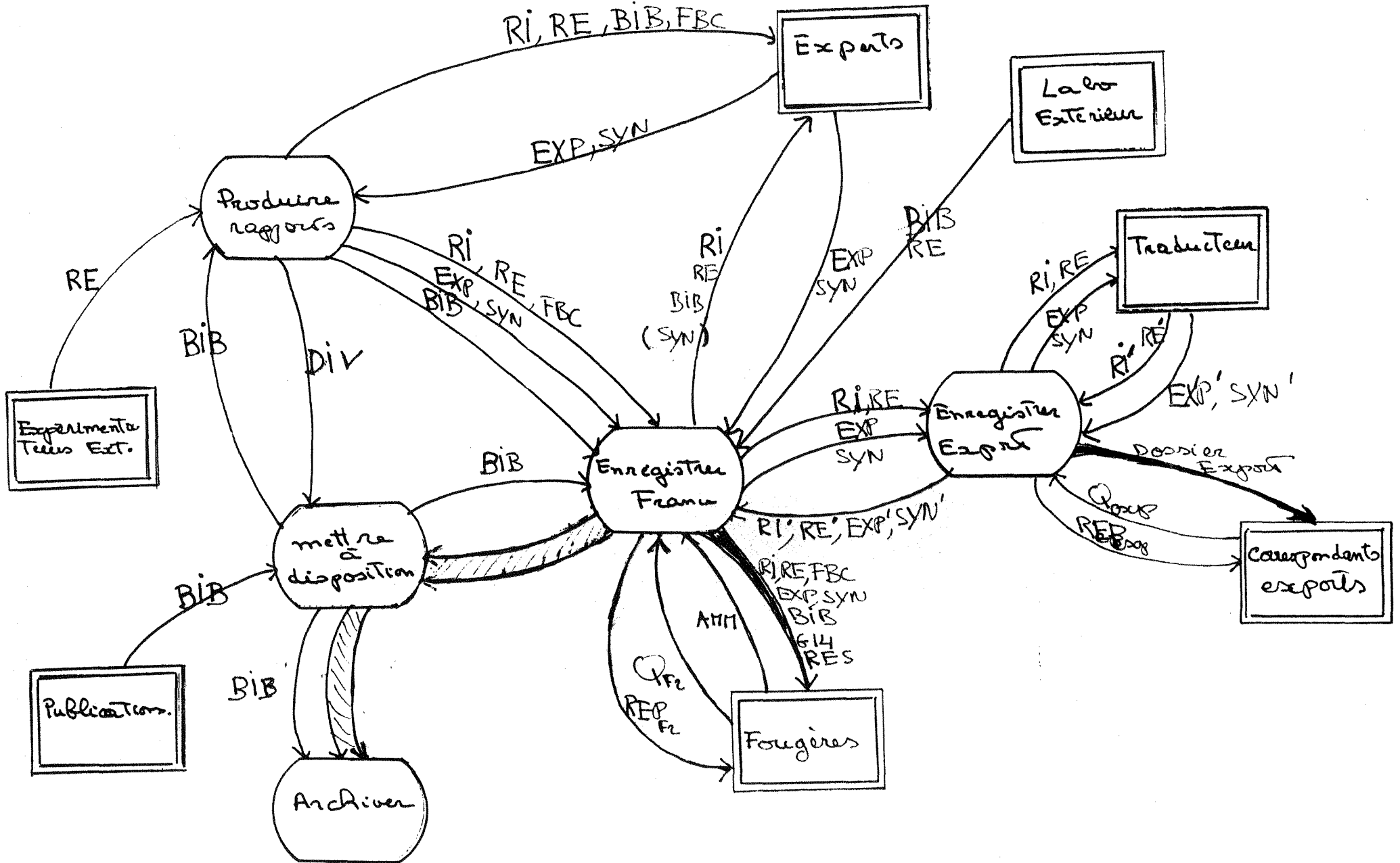
Le schéma N°1 présente les relations existant entre les différentes activités des laboratoires et services du Département Développement et les natures des documents circulants et nécessaires à l'élaboration d'un dossier d'enregistrement. Nous précisons ci-dessous les définitions.

##### **1.1. Définitions :**

###### **1.1.1. Natures :**

- RI : Rapports internes, produits par les laboratoires du Développement (analytique, métabolique, microbiologique, clinique).
  
- RE : Rapports externes, produits par différents organismes extérieurs (universités, écoles, centres de recherche, cliniciens, ...)
  
- BIB : Bibliographies, recueillies à partir de la littérature internationale (documents publiés, sélectionnés par le service Documentation et les différents laboratoires internes ou par les experts).
  
- FBC : Dossier fabricant (fabrication et contrôles).
  
- EXP : Expertises (analytique, pharmacotoxicologique, clinique), rédigées par les experts.
  
- SYN : Synthèses (analytique, pharmacotoxicologique, clinique), rédigées par les experts ou par la firme.

# 1 - ORIGINE ET NATURE DES DOCUMENTS



- RES : Résumé du dossier complet, rédigé par le service Enregistrement France.
- RI', RE', EXP', SYN', ... : Version anglaise des documents cités ci-dessus.
- Q<sub>fr</sub> ou Q<sub>exp</sub> : Questions, posées par les autorités d'enregistrement France ou Export (mesures d'instruction).
- REP<sub>fr</sub> ou REP<sub>exp</sub> : Réponses apportées par la firme aux questions posées sous formes de rapports (RI, RE) ou d'expertises et bibliographies.
- AMM : Autorisation de mise sur le marché.

#### 1.1.2. Activités :

- *Produire rapports* : les laboratoires du Développement (Analytique / Galénique, Microbiologie, Métabolisme, Clinique) réalisent des expérimentations qui font toujours l'objet de rapports (RI).

- *Enregistrer France* : Service Enregistrements FRANCE qui élabore, en fonction de la législation en vigueur (législation européenne concernant les médicaments vétérinaires) les dossiers de base pour enregistrements.

Ces dossiers sont constitués à partir des rapports d'expérimentation (RI, RE), et de la bibliographie internationale (BIB), agencés selon un plan établi par la législation.

Ces dossiers de base sont ensuite adaptés aux différentes législations nationales (France et Export).

- *Enregistrer Export* : Service Enregistrements Export qui exploite le dossier de base, en relation avec les filiales et les Services Commerciaux.

- *Archiver et Mettre à disposition* : C'est le rôle du Service Documentation. Les rapports d'expérimentation sont identifiés par un numéro chronologique CHRONO de la forme Rxxxxxx (voir ANNEXE 1) et leur gestion est assurée au moyen du logiciel TEXTO. L'archivage est réalisé sous forme des microfiches ou sous forme papier. L'ensemble des laboratoires a un accès direct aux informations archivées par l'interrogation en TEXTO.

### 1.1.3. Partenaires extérieurs :

- *Expérimentateurs Externes* : Cliniciens, Praticiens, Prestataires de service qui réalisent, selon des protocoles validés par la Direction du Développement des expérimentations conformes au plan de Développement.

- *Experts* : personnalités compétentes dans chaque domaine d'activité qui rédigent les expertises et synthèses essentiellement à partir de RI, RE et BIB.

- *FOUGERES* : Laboratoires des médicaments vétérinaires (Ministère de l'Agriculture et de la Forêt) et Ministère des Affaires Sociales et d'Intégration qui reçoivent et instruisent les dossiers d'enregistrement pour la FRANCE.

## 1.2. Circulation d'informations

< Voir le schéma N°1 : Origine et nature des documents > .

Le service Enregistrements FRANCE reçoit les RI, RE, BIB, ... de la part des laboratoires et les transmet aux experts pour la rédaction des expertises. A son tour, il reçoit les expertises et synthèses des experts. Il constitue les dossiers d'enregistrement de base et les met à disposition du service Enregistrement EXPORT qui fait réaliser les traductions de dossiers par les traducteurs. D'autre part, le service Enregistrement FRANCE envoie les dossiers constitués directement aux ministères concernés. Des questions relatives à un dossier peuvent être posées par les autorités d'enregistrement aux Service Enregistrements FRANCE (ou EXPORT) qui doivent y répondre.

## **II. PROJET DU SERVICE ENREGISTREMENTS ET DOCUMENTATION :**

### **2.1. Améliorer la gestion des dossiers d'enregistrement**

Les objectifs sont divers :

- Faciliter l'élaboration des dossiers de base.
  
- Etre en mesure de décrire précisément chaque dossier d'enregistrement, permettant une meilleure exploitation auprès des autorités d'enregistrement, et de reconstituer un dossier dans son intégralité en cas de destruction.
  
- Pouvoir préciser l'appartenance de tel ou tel rapport à un ou plusieurs dossiers, en cas de réactualisation ou d'évolution de ces rapports.
  
- A moyen terme, liaison à un système de gestion électronique de documents (GED) facilitant à la fois l'archivage et la consultation des documents par l'ensemble des Services concernés.

C'est en fonction de ces objectifs qu'a été élaborée la base DOSSIER.

### **2.2. Optimiser la fonction "Mettre à disposition" :**

Les laboratoires et les services du Développement actuellement ont l'accès aux bases BIBLIO (qui contient tous les documents de type BIB) et RECHERCHE (qui contient tous les documents de nature RI, RE, EXP, SYN, AMM, FBC, RES, ...). La gestion de dossiers doit leur donner dans un deuxième temps la possibilité d'accéder aux informations nécessaires sur un produit et permettre d'obtenir l'information en temps réel, la consultation et l'impression en ligne.

### **III. EXISTANTS INFORMATIQUES :**

#### **3.1. Base BIBLIO :**

La base BIBLIO enregistre tous les documents publiés (articles, ouvrages, thèses, brevets, ...), sélectionnés soit par les documentalistes, soit par les chercheurs des Laboratoires dans le but de constituer une base bibliographique interne la plus large et plus exhaustive possible dans les domaines qui intéressent la Société.

La base BIBLIO est constituée des champs suivants (voir ANNEXE 2) :

- **CHRONO** : Numéro chronologique de la fiche. C'est la clé du document attribuée manuellement au format :

1 lettre = catégorie

6 chiffres = numéro d'ordre

- **CAT** : Code de catégorie du document (B : biologie, C : chimie, R : recherche)

- **DATESAI** : Date du mois de saisie au format AAMM, remplie automatiquement à partie de la date du système.

- **ETAB** : Code de l'établissement d'où provient la référence.

- **LANGUE** : Codes de langue dans laquelle le document est disponible.

- **NATURE** : Identifiant codé du type de document d'où provient l'article (revue, livre, congrès...).

- **PAYS** : Code du pays du premier auteur.

- **ANNEE** : Année de publication.

- **REVUE** : Abréviation du nom de la revue dont on a extrait l'article.



- AUTP : Auteur principal (premier auteur).
- AUTEUR : Auteurs de l'article (y compris le premier auteur).
- LABO : Laboratoire du premier auteur.
- TITRE(1 à 6) : Titre du document sur 6 champs. Pour des raisons d'édition et d'affichage le titre est décomposé en 6 champs correspondants à 6 lignes d'une longueur de 52 caractères.
- REF : Référence bibliographique du document.
- RUB : Référence interne à la bibliothèque.
- CODUT : Code des utilisateurs ayant commandé ou reçu un article.
- DESC : Liste des descripteurs contrôlé par un thésaurus établi.
- SELMENS : Sélection ou non de la fiche pour le bulletin mensuel.

Les informations saisies dans les champs ETAB, LANGUE, NATURE et PAYS le sont sous la forme d'un code, contrôlé par rapport à une liste de valeurs possibles.

### **3.2. Base RECHERCHE :**

La base RECHERCHE enregistre l'ensemble des rapports d'expérimentation (RI, RE) produits au sein du Développement.

Chaque document de la base RECHERCHE est composé des champs suivants (voir ANNEXE 3) :

### 3.2.1. Descriptions générales du document :

- CHRONO : Clé du document, attribué manuellement au format :
  - . lettre R suivie de 6 chiffres pour les rapports d'expérimentation.
  - . lettres RD ou RC suivies de 5 chiffres pour les documents transférés de la base BIBLIO.
- CAT : catégorie du document, contient la première lettre de CHRONO : toujours R pour la base RECHERCHE
- DATESAI : date de saisie au format AAMM
- ETAB : établissement ayant produit le document. Le champ est contrôlé par une TABLE des valeurs
- ANNEE : Format millésime, indique l'année de disponibilité du document
- NATURE : Nature du document vu comme élément constitutif d'un dossier. Le champ est contrôlé par une TABLE des valeurs
- LANGUE : liste de code(s) de langues dans lesquelles le document est disponible. Le champ est contrôlé par une TABLE
- AUTEUR : tous les auteurs du document
- LABO : contenu dépendant du contenu du champ ETAB. Le champ est contrôlé par un index
- TITRE : titre du document. Le champ est divisé en six lignes formatées à 52 caractères par ligne.
- REF : référence interne du document si ETAB = RM, référence externe si ETAB différent de RM. Le champ est divisé en deux lignes formatée à 52 caractères par ligne.

### 3.2.2. Descriptions du contenu du document :

- DESC : mots-clés reflétant le contenu du document
  
  - CA : Composant actif
  
  - PROJ-ESP : Projet-Espèce
  
  - FORMUL : Formulation(s)
  
  - DOSSIER : identifiant du dossier auquel le document appartient
- Les nouveaux champs introduits dans la base RECHERCHE (CA, PROJ-ESP, FORMUL, DOSSIER) indiquent la liaison du document à un ou plusieurs dossiers.

### 3.3. Relation entre les bases BIBLIO et RECHERCHE :

Tous les rapports d'expérimentation sont enregistrés dans la base RECHERCHE. En outre, sont saisis dans la base RECHERCHE certains documents publiés du type BIB, enregistrés dans la base BIBLIO, qui sont cités dans la bibliographie des dossiers. On réalise dans ce cas une copie de la fiche de la base BIBLIO dans la base RECHERCHE sur laquelle sont apportés un certain nombre de modifications.

## IV. DESCRIPTION DE LA BASE DOSSIER :

Sont présentés ci-dessous les noms des champs de la base DOSSIER tels qu'ils apparaîtront en TEXTO natif en indiquant pour chacun les principales règles de gestion (voir ANNEXE 4).

#### **4.1. Identifiant :**

IDENT : 9999X/99/Xv9

9999 = Composant actif

9999X = Projet

9999X/99 = Formulation

-----/X = Format : E pour Europe, X pour eXport

-----v9 = Numéro de version : rien pour la première version, v2 pour la deuxième version.

#### **4.2. Description générale de chaque dossier :**

LIBEL : Libellé officiel du Dossier.

RM : Liste des noms commerciaux Rhône Mérieux.

FORMAT : EUR pour l'Europe, EXP pour le format simplifié dit "Export", mémorisé par E ou X dans l'identifiant.

ESPECES : Liste des abréviations d'espèces concernées par ce dossier ; l'espèce ne figure dans l'identifiant dossiers que pour les compléments.

DISPO : Date de disponibilité du dossier complet.

#### **4.3. Description du contenu de chaque dossier :**

■ 10 champs permettant de mémoriser les identifiants TEXTO de documents décrits dans la base RECHERCHE et constituant chacune des parties obligatoires du dossier de base.

G14 : Demande d'AMM, appelée Grille des 14 points. Le premier identifiant correspond au document inclus dans le résumé, les identifiants suivants seront suivis entre parenthèses de la date à laquelle a été envoyée la nouvelle rédaction de la demande et du numéro de version.

On envoie notamment une nouvelle grille des 14 points chaque fois que l'on envoie un complément de stabilité (voir ci-dessous champs F(FBC), ANAEXP, STAB) ou un complément d'indication thérapeutique (voir CLINEXP).

**RESUME** : Résumé reprenant la demande d'AMM initiale, non modifié en cas de modification de celle-ci.

**ANAFBC** : Partie rédigée de la Documentation Chimique, Pharmaceutique et Biologique, abrégée en "FBC" ; un seul identifiant qui désigne le document complet à l'exception de la partie F et du sommaire des rapports expérimentaux (comprend le sommaire de la bibliographie).

**F(FBC)** : Le premier identifiant désigne la partie F (stabilité) de FBC ainsi que le sommaire des rapports expérimentaux qui sont envoyés avec le dossier ; les identifiants suivants désignent la nouvelle partie F de FBC remplaçant la précédente et le nouveau sommaire mentionnant le nouveau rapport de stabilité qui constitue un nouveau document de la base RECHERCHE.

Chaque identifiant est suivi de la durée de stabilité entre parenthèses.

**ANAEXP** : Expertise dite "Analytique" ; le premier identifiant désigne l'expertise originale, les suivants désignent les compléments d'expertises relatifs aux compléments d'études de stabilité et mentionnent entre parenthèses la durée correspondante.

**ANASYN** : Synthèse rédigée par l'expert analytique sous forme de tableaux ; même règles de gestion des compléments relatifs aux stabilités que pour ANAEXP.

**PTOXEXP** : Expertise relative à la Documentation Pharmaco-Toxicologique ; elle comprend les sommaires des rapports et de la bibliographie, éventuellement complétés à la demande de l'expert par rapport à ceux qui figurent dans la synthèse.

On peut éventuellement avoir des compléments spontanés pour des documents non disponibles au moment de l'envoi du dossier ; l'identifiant du complément sera alors suivi de : (COMP + date).

**PTOXSYN** : Synthèse relative à la Documentation Pharmaco-Toxicologique ; elle comprend les sommaires des rapports et de la bibliographie soumis à l'expert.

En cas de complément d'expertise, il n'y aura pas forcément un complément de synthèse.

**CLINEXP** : Expertise relative à la Documentation Clinique ; même remarque que **PTOXEXP** pour les sommaires.

Plusieurs types de compléments possibles :

- . des compléments spontanés, comme **PTOXEXP** ci-dessus -> (COMP + date)
- . des compléments d'indication thérapeutique -> (IND + date + G14Vx), pour relier cette indication thérapeutique à la version (Vx) correspondante de la grille des 14 points.

**CLINSYN** : Synthèse relative à la Documentation Clinique;

On peut avoir des compléments, notamment dans le cas de nouvelle indication thérapeutique ; dans ce cas même syntaxe que pour **CLINEXP**.

■ 3 champs permettant de mémoriser les identifiants **TEXTO** des documents constituant des réponses à des mesures d'instruction (nature REP) :

**MESANA** : Questions et réponses à une mesure d'instruction relative au dossier Analytique ; le champ comprend l'identifiant **TEXTO** du document et la date de la demande d'instruction. On peut constituer une liste éventuellement.

**MESPTOX** : Identique à **MESANA** pour le dossier Pharmaco-Toxicologique.

**MESCLIN** : Identique à **MESANA** pour le dossier Clinique.

■ 1 champ pour les identifiants des versions successives des rapports de stabilité :

**STAB** : Identifiant **TEXTO** suivi entre parenthèses de la durée de stabilité du rapport de stabilité déposé avec le dossier, puis identifiants de toutes les mises à jour de ce rapport liées à l'acquisition de nouveaux points de stabilité suivis de la nouvelle durée de stabilité, de la date de disponibilité et de la version de la grille des 14 points correspondante. Chaque nouveau rapport est envoyé en complément au dossier FBC d'origine (ultérieurement ou simultanément en cas de nouveau dépôt), et accompagne les compléments mentionnés dans **F(FBC)**, **ANAEXP** et **ANASYN**.

■ 1 champ pour l'identifiant de l'octroi d'AMM :

AMM : Identifiant de l'octroi d'AMM original suivi de la date, puis liste éventuellement des identifiants des compléments en indiquant la date et la version correspondante de la grille des 14 points.

A partir de G14, les champs décrits mémorisent un (ou plusieurs en cas de mise à jour) identifiant TEXTO d'un document décrit dans la base RECHERCHE et archivé sur papier, microfiche ou DON ultérieurement.

Le plus souvent, un tel document contient lui même sous forme de sommaires une liste d'identifiants de documents élémentaires eux-aussi décrits dans la base RECHERCHE et archivés sur papier, microfiche ou DON.

C'est la lecture directe ou chaînée de ces identifiants qui permettra de reconstituer un dossier complet à partir des documents élémentaires archivés.

## V. OBJECTIFS DU STAGE :

Après les discussions avec Mme Toutain qui est la responsable du service Enregistrement FRANCE et le futur utilisateur, nous avons réalisé cinq nouveaux traitements :

- Saisir des nouveaux dossiers
- Modifier les dossiers existants
- Consulter les dossiers (visualisation et impression)
- Dupliquer les dossiers
- Mettre à jour les documents concernés dans la base RECHERCHE

### 5.1. Saisir des nouveaux dossiers:

Ce module utilise la possibilité de saisie "plein écran" de TEXTO pour faciliter la saisie. Deux écrans de saisie permettent à l'utilisateur de saisir tous les champs décrivant un dossier. A chaque écran on a la possibilité d'annuler la saisie à n'importe quel moment en tapant nul ou NUL dans le champ IDENT qui figure sur les deux écrans. Deux champs sont contrôlés pendant la saisie :

- Contrôle sur champ IDENT :

La saisie du champ IDENT est obligatoire. Chaque fois que le champ IDENT est vide, un écran d'avertissement est affiché et on revient sur le champ IDENT dans l'écran de saisie pour corriger.

Idem pour le format qui figure dans l'identifiant du dossier. Le format ne peut être que la lettre E pour Europe ou X pour eXport. Si le format n'est pas correct, il insiste pour être corrigé.

On fait également un contrôle pour éviter les doublons. Un identifiant attribué à un dossier ne doit pas être attribué à un autre. Si c'est le cas, l'identifiant doit être changé.

- Contrôle sur le champ FORMAT :

Après le contrôle sur le format dans l'identifiant du dossier le champ FORMAT est rempli automatiquement par EUR ou EXP selon le format indiqué dans l'identifiant.

### **5.2. Modifier les dossiers existants :**

On sélectionne le dossier à modifier par son identifiant. La modification permet de compléter, mettre à jour un dossier et également de corriger des erreurs de saisie. Tous les champs du dossier sélectionné sont affichés sur deux écrans identiques aux écrans de saisie.

Tous les champs théoriquement sont modifiables.

### **5.3. Dupliquer les dossiers :**

Dans la pratique un produit peut être encore développé après sa commercialisation sur le marché. On fait des recherches supplémentaires sur sa qualité, ses effets, sa sécurité, ... et on l'améliore. Dans ce cas il faudrait renouveler le dossier correspondant. Le dossier renouvelé peut comprendre des éléments anciens et nouveaux. Il est donc important de pouvoir constituer le dossier renouvelé à partir du dossier ancien. Le module "Duplication" est conçu pour répondre à ce besoin.



Pour la duplication, l'utilisateur doit savoir l'identifiant du dossier à dupliquer et l'identifiant du dossier dupliqué. L'identifiant du dossier à dupliquer doit être celui d'un dossier existant, par contre, l'identifiant du dossier dupliqué ne doit pas exister dans la base DOSSIER. Le programme réalise cette vérification avant de permettre à l'utilisateur d'accéder à deux écrans de modification qui lui donnent la possibilité de modifier le dossier dupliqué. Celui-ci a le contenu des champs du dossier ancien avec l'identifiant nouveau. L'utilisateur peut modifier le contenu de chaque champ avant de faire enregistrer le nouveau dossier dans la base DOSSIER.

#### 5.4. Consulter les dossiers :

Cette partie est probablement la partie la plus compliquée. Elle doit permettre à l'utilisateur de consulter le dossier lui-même et s'il est besoin de visualiser le titre des documents de la base RECHERCHE dont l'identifiant est mémorisé dans la base DOSSIER.

##### 5.4.1. Sélection des dossiers à consulter :

A la demande de l'utilisateur on a choisi les champs IDENT, LIBEL, RM et ESPECES comme champs interrogeables. Les critères de sélection de dossiers sont leur contenu. Avant d'entrer l'équation de recherche il est possible d'afficher les libellés et les identifiants de tous les dossiers existants ou de consulter l'écran d'aide sur la syntaxe de formulation de l'équation. La syntaxe de l'équation est identique à celle de l'écriture des questions dans TEXTO. La forme générale est :

< Nom de champ > = < Valeur de champ > .

Le nom de champ peut être en majuscules ou minuscules ; la valeur de champ peut être le contenu entier de champ ou une partie avec des troncatures. Toutes les troncatures illimitées et limitées (\* ou .) sont acceptées. Les champs différents peuvent se combiner par les opérateurs booléens (OU, ET, SAUF).

##### 5.4.2. Consultation :

Les dossiers trouvés sont affichés un par un. L'utilisateur peut passer de l'un à l'autre,

détailler chaque dossier choisi ou interrompre pour arrêter la consultation ou bien pour commencer à chercher d'autres dossiers.

Comme cité ci-dessus dans la description de la base DOSSIER, certains champs d'un dossier contiennent les numéros CHRONO de documents décrits dans la base RECHERCHE. Détailler un dossier signifie aller chercher le titre des documents constituant le dossier dans la base RECHERCHE. Les champs dans la base DOSSIER contenant les informations supplémentaires entre parenthèses en plus des numéros CHRONO (voir la description des champs G14, F(FBC), ANAEXP, ANASYN, PTOXEXP, ...), la solution de chaînage directe entre deux bases DOSSIER et RECHERCHE est exclue. (Elle n'est possible qu'à condition que les numéros CHRONO figurent seuls dans les champs de la base DOSSIER comme des articles). Il était donc nécessaire de trouver une autre solution.

En tenant compte des exigences de l'utilisateur qui veut obtenir un listing des documents concernés dans l'ordre d'apparition des champs du dossier et des numéros CHRONO dans chaque champ, reliés aux noms de champs, on a choisi la solution de chaînage indirecte entre les bases DOSSIER et RECHERCHE par l'intermédiaire d'une base temporaire AFFDOS (voir ANNEXE 5).

Quand on veut détailler un dossier, deux possibilités sont proposées : visualiser sur l'écran ou faire sortir sur l'imprimante. Le listing a pour titre le libellé et l'identifiant du dossier ; le titre est suivi des noms de champs, si le champ n'est pas vide, avec les numéros CHRONO et les titres des documents correspondants. Ils apparaissent l'un après l'autre dans l'ordre de saisie.

Ainsi, on peut savoir quels documents constituent un dossier donné et à quelle partie du dossier il appartient.

#### **5.5. Mettre à jour les documents concernés dans la base RECHERCHE.**

Les champs CA, PROJ-ESP, FORMUL, DOSSIER ont été introduits dans la base RECHERCHE à la fin 1990. Les documents entrés dans la base auparavant ne contenaient

donc pas ces champs. En plus, pour la gestion de dossiers on doit transférer certains documents concernés de la base BIBLIO dans la base RECHERCHE. Par conséquent, certains dossiers, notamment les dossiers anciens peuvent contenir des documents élémentaires de la base RECHERCHE, dont les champs CA, PROJ-ESP, FORMUL, DOSSIER sont vides.

Une première option du traitement "mettre à jour" permet une saisie semi-automatique dans ces champs. Normalement, on traite ces documents par lot, c'est à dire, que l'on traite ensemble tous les documents concernant un dossier donné. La plupart de ces documents sont en relation avec le(s) même(s) composant(s) actif(s), projet-espèce(s) et formulation(s). Le document est sélectionné par son numéro CHRONO et affiché sur l'écran pour une confirmation de mettre à jour. Une fois que le document est confirmé pour mettre à jour, les valeur de composant actif, projet-espèce, formulation sont extraites de l'identifiant du dossier auquel il appartient et sont proposées à l'utilisateur. L'utilisateur est en mesure de taper une nouvelle valeur, d'annuler la valeur proposée ou de l'accepter pour chaque champ.

Un document pouvant correspondre à aucun ou plusieurs composants actifs, formulations, projets, espèces et dossiers, les champs CA, PROJ-ESP, FORMUL et DOSSIER sont soit vides soit remplis avant le moment de mise à jour. En fonction de la décision de l'utilisateur chaque champs reste inchangé si l'on a annulé la valeur proposée pour ce champ ; si on a accepté la valeur proposée, ce qui est la majorité des cas, ou tapé une nouvelle valeur, le champ concerné sera ajouté s'il existe déjà ou sera rempli s'il est vide. Dans le cas où un champ contient déjà certaines valeurs, un contrôle est fait pour éviter les doublons. Le champ n'est ajouté que si la valeur ajoutée est tout à fait nouvelle par rapport aux valeurs existantes.

Une autre option du traitement "mettre à jour" permet également de modifier le contenu des champs CA, PROJ-ESP, FORMUL, DOSSIER dans la base RECHERCHE. Le document sélectionné par son numéro CHRONO est affiché entièrement sur l'écran avant que l'utilisateur n'accède à l'écran de modification. L'écran de modification est en mode "plein écran" et donne à l'utilisateur la possibilité de modifier les 4 champs cités ci-dessus qui sont en relation avec la gestion de dossiers. Les autres champs de la base RECHERCHE

sont modifiés par une option d'un autre programme établi depuis longtemps avant mon arrivée.

L'enchaînement des écrans correspondant à ces différents traitements est présenté en ANNEXE 6.

Un exemple d'édition de dossier est présenté en ANNEXE 7.

## **B. TRAVAIL REALISE A LYON**

### **ALIMENTATION DE LA BASE BIBLIO**

Les services Documentation de Lyon et de Toulouse ont un accès aux banques de données extérieures. A Lyon, il existe des contrats avec DIALOG, DATASTAR, TELE-SYSTEM QUESTEL et ORBIT. A Toulouse, au lieu de ORBIT on a signé avec NLM (National Library of Medicine). Les interrogations sont effectuées essentiellement sur demandes des chercheurs. Les articles sélectionnés à partir de listings obtenus par l'interrogation sont demandés à l'extérieur si on ne les possède pas dans le fonds documentaire du service. Ces articles sont archivés sur microfiches et leurs références entrées dans la base BIBLIO. Il est également réalisé une recherche documentaire dans CURRENT CONTENTS reçu sous forme de disquettes.

On a ainsi des éléments descriptifs des articles mémorisés sur support informatique sous différents formats dépendant du serveur et de la base interrogée. L'objectif du stage est d'utiliser au mieux ces informations pour alléger la saisie des articles dans la base BIBLIO.

### **I. DESCRIPTION DE LA BASE BIBLIO :**

La base BIBLIO de Lyon a une structure identique à celle de Toulouse. La différence entre deux sites ne réside que dans les critères de sélection des documents entrés.

Pour la description détaillée de la base, voir "Base BIBLIO" dans la première partie de ce travail.

### **II. PROCEDURE DE SAISIE ACTUELLE DANS LA BASE BIBLIO**

- La saisie s'effectue dans une BASE TEMPORAIRE (voir ANNEXE 8), dépendant d'un numéro de machine de l'utilisateur (la saisie dans une base temporaire permet la saisie simultanée par plusieurs utilisateurs en limitant le temps de saisie proprement dit puisque la mise à jour de la base BIBLIO se fait en différé).

- Utilisation d'une grille de saisie en mode "plein écran".

- Contrôles sur le contenu des champs (saisie obligatoire, contrôles par rapport à une table de valeurs possibles, contrôles des descripteurs par rapport au lexique, contrôles des auteurs, laboratoires et revues par rapport aux index...).

- La base BIBLIO est mise à jour à partir des différentes bases temporaires. On a alors contrôle du numéro chronologique (détection des doublons).

Les fiches contenant soit un numéro CHRONO doublon, soit un ou plusieurs nouveaux descripteurs sont mises dans une base ATTENTE, les autres intégrés à la base BIBLIO.

- Les fiches de la base ATTENTE sont traitées ultérieurement : modification du numéro CHRONO dans le cas de numéros doublons ; validation du nouveau descripteur ou remplacement par un descripteur existant déjà dans le lexique (voir ANNEXE 9), dans le cas d'un candidat descripteur. Les fiches modifiées sont alors intégrées dans la base BIBLIO.

### **III. PRINCIPES DE LA RECUPERATION**

#### **3.1 CURRENT CONTENTS et INFOTRANS**

Par l'interrogation de la base CURRENT CONTENTS sur disquettes (pour le moment, on a envisagé d'alimenter la base BIBLIO qu'à partir de CURRENT CONTENTS), on obtient des références bibliographiques au format NLM-MEDLINE (voir Annexe 10) composées des champs AU (Auteur, un champ par auteur), TI(Titre), LA (Langue), AD (Adresse de l'auteur), SO (Source bibliographique : revues, congrès...).

Pour alimenter la base TEXTO à partir du fichier obtenu de CURRENT CONTENTS, il faut le mettre au format "Ajout piloté". Cette tâche est réalisée par le logiciel INFO~~R~~TRANS (voir ANNEXE 11). De plus, INFO~~R~~TRANS permet :

- de regrouper tous les auteurs dans un même champ correspondant au champ AUTEUR dans la base BIBLIO,
- d'extraire la première lettre du champ LA (Langue) correspondant au champ LANGUE non codifié,

- d'obtenir le nom de la Société ou du laboratoire où travaille l'auteur à partir du champ AD (ADresse) correspondant au champ LABO,
- d'extraire l'année de publication du champ SO (SOurce) correspondant au champ ANNEE,
- de supprimer éventuellement le mois dans le champ SO (SOurce) correspondant au champ REF.

### 3.2 Principes généraux

En tenant compte des possibilités du logiciel INFOTRANS et du format d'exportation de la base CURRENT CONTENTS sur disquettes (pour le moment on n'a envisagé d'alimenter la base BIBLIO qu'à partir de CURRENT CONTENTS), on obtient, grâce à l'INFOTRANS, un fichier résultat au format "ajout piloté" qui permet de récupérer les champs : AUTEUR, TITRE (titre entier), LABO, LANGUE (sans codage), REVUE, ANNEE, REF. Ce fichier est considéré comme un fichier de départ à adapter pour les autres bases et banques de données à l'avenir.

L'utilisateur a exprimé le vœux de conserver toutes les possibilités proposées par la procédure de saisie normale. Cela signifie :

- Saisie en mode "plein écran" dans la base temporaire et mise à jour en différé.
- Contrôles sur certains champs CHRONO, NATURE, PAYS, ETAB, DESC (suppression du contrôle des champs AUTEURS, LABO et REVUE par rapport aux index).
- L'utilisation de grille de saisie en mode "plein écran" où les champs AUTEUR, REF occupent chacun deux lignes, le champ titre s'étale sur six lignes (TITRE1, TITRE2, ...)

Notre alimentation peut être considérée comme une saisie demi-automatique où certains champs sont remplis automatiquement (récupérés de la base interrogée), les autres sont saisis manuellement. Notre tâche consiste à ajouter dans la base temporaire les documents récupérés. Les étapes suivantes de mise à jour de la base BIBLIO, traitement de nouveaux descripteurs et numéro CHRONO doublons étant identiques à la procédure de saisie normale n'ont pas été modifiées.

## **IV. PROGRAMMATION**

L'alimentation comprend deux parties :

- charger dans une base tampon TEXTO par "ajout piloté" à partir de fichiers résultats obtenus par INFOTRANS.
- sélectionner des documents et ajouter les informations qui manquent.

### **4.1. Alimentation à partir de fichiers résultats INFOTRANS :**

Le fichier source est chargé, sans modification, dans une base tampon TEXTO appelée CC1 (voir ANNEXE 12) par "ajout piloté". Après le chargement le fichier source est automatiquement effacé. Le contrôle est fait sur l'existence du fichier. En résultat, la base CC1 contient les champs :

- AUTEUR : comprenant tous les auteurs, y compris l'auteur principal -> correspond au champ AUTEUR de la base BIBLIO.
- TITRE1 : le titre entier de l'article -> à traiter.
- REVUE : l'abréviation de la revue qui contient l'article -> correspond au champ REVUE de la base BIBLIO.
- ANNEE : l'année de publication -> correspond au champ ANNEE de la base BIBLIO.
- LABO : Laboratoire où travaillent les auteurs -> correspond au champ LABO de la base BIBLIO.
- REF : source bibliographique de l'article -> correspond au champ REF de la base BIBLIO.



- LANGUE : la langue dans laquelle est publié l'article -> à traiter.

Par rapport aux champs correspondants de la base BIBLIO les champs TITRE1 et LANGUE de la base CC1 ont besoin de traitement pour être identiques à ceux de la base BIBLIO. En plus on doit extraire le premier auteur à partir du champ AUTEUR.

Tous les documents de la base CC1 sont transférés à une autre base tampon appelée CC (voir ANNEXE 12). Le transfert est accompagné des traitements nécessaires pour chaque document :

- le premier auteur, extrait à partir du champ AUTEUR est placé dans le champ AUTP.

- le titre dans champ TITRE1 est coupé en plusieurs lignes de longueur égales ou inférieures à 52 caractères placés dans les champs correspondants (TITRE1, TITRE2, ... TITRE6).

- la langue est codée selon la première lettre du champ LANGUE et suivant les valeurs codées dans la table des valeurs.

Les documents de la base CC1 sont automatiquement retirés après leur transfert vers la base CC.

#### **4.2. Alimentation de la base temporaire**

A partir de la base CC, les documents sont sélectionnés par les champs AUTEUR et REVUE. L'utilisation de toutes les troncatures (troncature limitée '.' et troncature illimitée '\*'), les opérateurs logiques (ET, OU, SAUF) est possible dans l'équation de recherche. Le contrôle sur les noms de champs oblige l'utilisateur à chercher uniquement les documents par ces champs.

Chaque document trouvé est affiché avec les champs existants. Une ligne de message d'accompagnement dépend du numéro ordinal du document affiché et du nombre de documents sélectionnés. Il propose à l'utilisateur les choix suivants :

- S : document suivant ; afficher le document suivant. Cette option apparaît si le document suivant existe.

- P : document précédent ; afficher le document précédent. Cette option apparaît si le document précédent existe.

- F : Fin ; Revenir à l'écran de recherche pour une nouvelle sélection. Le message apparaît toujours.

- M : MAJ ; Mettre à jour le document affiché. Le message apparaît toujours.

Quand un document est choisi pour le mettre à jour, cela veut dire qu'on va lui attribuer un numéro CHRONO et remplir les champs vides. Les écrans de saisie apparaissent l'un après l'autre.

Le premier écran est divisé en deux parties. Une partie comprend les champs qui sont saisis automatiquement.

- Champ DATESAI est rempli automatiquement par la date du système -> correspond au champ DATESAI de la base BIBLIO.

- Champ CAT est rempli automatiquement par lettre B à Lyon et C à Toulouse -> correspond au champ CAT de la base BIBLIO.

- Champ AUTEUR est affiché comme il est. Pour l'afficher dans la grille il est coupé en deux s'il dépasse 66 caractères. La coupure se fait entre deux mots.

- Pour la même raison le champ REF est coupé en deux si sa longueur dépasse 52 caractères. Coupure entre deux mots.

- Les champs LABO, ANNEE, TITRE1, TITRE2, TITRE3, TITRE4, TITRE5, TITRE6, LANGUE, REVUE sont présentés comme ils sont, sans changement.

La deuxième partie de l'écran comprend les champs à renseigner (sauf le champ DESC):  
CHRONO, ETAB, NATURE, PAYS, CODUT, RUB, SELMENS.

La grille de saisie du champ DESC est composée de deux écrans. Le premier écran permet de saisir 21 descripteurs, chacun sur une ligne. La valeur SUITE du descripteur 21 permet d'accéder au deuxième écran qui donne la possibilité de saisir encore 20 descripteurs. Les descripteurs peuvent être saisis dans le désordre ; des lignes vides sont possibles entre deux descripteurs.

\* Contrôles sur la saisie du champ CHRONO :

- La saisie du champ CHRONO est obligatoire. Le champ ne peut pas être vide.
- Le numéro CHRONO doit être de la forme Axxxxxx où A est une lettre (B, C, D ou X) suivie de 6 chiffres. Le champ ne peut pas avoir moins ou plus de 7 caractères.
- Le numéro CHRONO ne peut pas avoir la lettre O en deuxième position.
- Un numéro CHRONO ne peut être attribué qu'à un seul document (vérification des doublons).

Le curseur revient sur le champ CHRONO autant de fois que les conditions des contrôles ci-dessus ne sont pas remplies.

■ Contrôles sur la saisie des champs NATURE, PAYS, ETAB :

Les valeurs de ces champs sont contrôlées par l'existence dans une base TEXTO appelée TABLE (Voir ANNEXE 13). Le curseur revient sur le champ avec un message d'erreur jusqu'à ce que la saisie soit correcte. L'utilisateur peut consulter la table.

La saisie de ces champs est obligatoire.

■ Contrôles sur la saisie du champ DESC :

- La saisie du champ DESC est obligatoire. Il faut saisir au moins un descripteur.
- Les synonymes (termes non-préférentiels) sont remplacés par les termes préférentiels.
- Les termes nouveaux (candidats descripteurs) sont signalés par ajout d'un préfixe XX.
- La présence d'un ou plusieurs descripteurs identiques (doublons) est inacceptable. Les doublons sont signalés par ajout de deux lettres YY au début.

Après les contrôles, l'écran des descripteurs est toujours réaffiché s'il contient uniquement des termes existants dans le thésaurus ; l'utilisateur peut contrôler sa saisie, et éventuellement modifier ou ajouter des descripteurs.

L'écran se rafraîchit toujours quand il y a un ou plusieurs descripteur doublons jusqu'à ce que ceux-ci soient supprimés.

S'il y a des descripteurs nouveaux, l'écran se réaffiche pour validation de la part de l'utilisateur. Les descripteurs nouveaux validés par l'utilisateur sont acceptés comme candidats descripteurs et placés dans le champ NVDESC de la base temporaire pour un traitement ultérieur. Tous les descripteurs, y compris les descripteurs nouveaux, après élimination des descripteurs doublons et synonymes sont stockés dans le champ DESC.

Après la mise à jour d'un document, on affiche le document suivant dans l'ensemble des documents sélectionnés. Si le document mis à jour est le dernier de l'ensemble des documents sélectionnés, on propose de revenir au document précédent, s'il existe, ou à l'écran de recherche.

Un document déjà mis à jour sera marqué par l'existence de son champ CHRONO. Un document affiché avec son champ CHRONO signifie que ce document a été mis à jour. Il sera retiré de la base tampon CC quand on revient à l'écran de recherche. A la sortie pour une nouvelle recherche, la base tampon CC est réorganisée en éliminant les documents mis à jour et renumérotant les documents restants.

L'enchaînement des écrans du programme est présenté en ANNEXE 14.

## C. CONCLUSION

Malgré les difficultés que nous avons rencontrées au début de notre stage (manque de formation initiale et de documentation de TEXTO et LOGOTEL, compréhension de l'organisation de notre structure d'accueil, ...), les objectifs envisagés du stage ont été atteints. Le stage est intéressant et enrichissant au niveau professionnel. Il nous a donné l'occasion de découvrir une ambiance de travail tout à fait nouvelle pour nous dans une société de médicaments vétérinaires.

Nous avons découvert :

- Comment l'informatique est devenu un outil de travail indispensable dans l'entreprise.
- L'importance et la nécessité de l'informatisation, surtout dans le domaine de documentation.
- Le fonctionnement de Services Enregistrements et Documentation d'une Société Pharmaceutique :
  - . les procédures nécessaires pour obtenir l'autorisation de commercialisation de produits pharmaceutiques.
  - . la nécessité d'une bonne gestion des dossiers d'enregistrement compte-tenu de leurs complexité, de leur volume et des évolutions et mises à jour possibles.
  - . la relation du Service Enregistrements et Documentation avec d'autres Services et Laboratoires.
  - . la relation entre Services Enregistrements et Documentation.
  - . la relation avec des organismes extérieurs
  - . le lien direct entre les activités de la société et la stratégie de développement du Service Documentation : achat de documents, abonnements, interrogation de bases de données, profils documentaires et composition du fonds documentaire.

Nous avons constaté que les études théoriques, bien qu'elles soient indispensables, ne peuvent pas remplacer une pratique nécessaire. La pratique est encore plus importante dans l'informatique où en réalité il y a toujours des nuances, parfois surprenantes par rapport à ce qu'on a appris en théorie.

Nous avons approfondi notre connaissance de **TEXTO** et **LOGOTEL** en général, et au niveau **Gros Système** en particulier, ce qui a complété la connaissance acquise à l'école au niveau **Micro-ordinateur**.

Malgré la redondance des logiciels documentaires sur le marché, aucun logiciel ne peut répondre à tous les besoins réels. Or, pour chaque logiciel acheté il est nécessaire de développer des applications adaptées aux besoins spécifiques de la société. C'est ici que le rôle d'un informaticien, notamment d'un informaticien-documentaliste est indispensable. Nous avons ainsi constaté la nécessité de la formation en informatique et surtout en informatique documentaire pour les documentalistes.

Le stage nous a fait comprendre également la nécessité d'une collaboration étroite avec l'utilisateur. D'un côté, l'utilisateur exprime ses besoins, de l'autre côté nous, en connaissant les possibilités du logiciel, lui proposons les diverses solutions possibles. C'est seulement en travaillant ainsi que nous pouvons aboutir à une bonne solution parce qu'une application n'est valable que lorsqu'elle est choisie et validée par l'utilisateur.

Les applications que nous avons développées, bien entendu, ne sont pas parfaites, mais nous espérons qu'elles seront une bonne interface entre **TEXTO** et l'utilisateur, et faciliteront son travail.

Le stage effectué et les problèmes auxquels nous avons été confrontés pendant ce stage nous ont apporté une expérience considérable au plan professionnel et un complément important aux connaissances acquises au cours du **D.E.S.S.**

# ANNEXES



## **SOMMAIRE DES ANNEXES**

	<b>PAGES</b>
<b>ANNEXE 1 : BORDEREAU DE SAISIE D'UN RAPPORT D'EXPERIMENTATION</b>	<b>57</b>
<b>ANNEXE 2 : BASE BIBLIO</b>	<b>58</b>
<b>ANNEXE 3 : BASE RECHERCHE</b>	<b>59</b>
<b>ANNEXE 4 : BASE DOSSIERS</b>	<b>61</b>
<b>ANNEXE 5 : BASE AFFDOS</b>	<b>63</b>
<b>ANNEXE 6 : ENCHAINEMENT DES ECRANS - GESTION DE DOSSIER</b>	<b>64</b>
<b>ANNEXE 7 : EDITION DES DOSSIERS</b>	<b>71</b>
<b>ANNEXE 8 : BASE BASTEMP<sub>x</sub></b>	<b>72</b>
<b>ANNEXE 9 : BASE LEXIQUE</b>	<b>73</b>
<b>ANNEXE 10 : REFERENCES AU FORMAT NLM-MEDLINE OBTENUES DE CURRENT CONTENTS</b>	<b>74</b>
<b>ANNEXE 11 : REFERENCES AU FORMAT "AJOUT PILOTE" OBTENUES PAR INFOTRANS</b>	<b>75</b>
<b>ANNEXE 12 : BASE CC ET CC1</b>	<b>76</b>
<b>ANNEXE 13 : BASE TABLE</b>	<b>77</b>
<b>ANNEXE 14 : ENCHAINEMENT DES ECRANS - ALIMENTATION DE LA BASE BIBLIO</b>	<b>78</b>

**ANNEXE 1. BORDEREAU DE SAISIE D'UN RAPPORT D'EXPERIMENTATION**

<p align="center"><b>DEVELOPPEMENT CHIMIOThERAPIE</b></p> <p align="center"><b>SERVICE ENREGISTREMENTS</b></p> <p align="center"><b>ENRXT025</b></p>	<b>EXPERTISE</b>	
	<p align="right"><b>N° CHRONO R000703</b></p>	
	<p align="right"><b>DATE 00/04/1991</b></p>	
		<p><b>NOMBRE DE PAGES</b></p> <p align="center"><b>31</b></p>

**TITRE** : KETOFEN 10 % - EXPERTISE PHARMACO-TOXICOLOGIQUE -  
INDICATIONS "BOVINS" - 04/91

**AUTEURS** : LORGUE G.

**ORIGINE** : ENVL

**MOTS-CLES** : KETOPROFENE  
KETOFEN 10  
EXPERTISE  
BOVINS  
PHARMACOTOXICOLOGIE

**CA** : 1307

**PROJ.-ESP** : 1307F/BV

**FORMULATION** : 1307F/02

**DOSSIER** : 1307F/02/E/BV

**Copies** : C.TOUTAIN - M.PALAYSI

LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CE RAPPORT SONT CONFIDENTIELLES ET  
NE PEUVENT ÊTRE PUBLIÉES, CITÉES OU COMMUNIQUÉES À L'EXTÉRIEUR DU  
GROUPE RHONE-MERIEUX, SANS L'ACCORD PRÉALABLE DE LA DIRECTION DU  
DÉVELOPPEMENT CHIMIOThERAPIE.

## ANNEXE 2. BASE BIBLIO

Nom du fichier : BIBLIO			Type : Permanent		
Nom du fichier document paramètre : PBIBLIO					
Contenu : Publications sélectionnées par les documentalistes et chercheurs					
Nom du champ	Type	Taille en caractères	Nombre max de valeurs	Contrôle	Obligatoire
CHRONO	alphanum.	7	1	non redondant	oui
DATESAI	alphanum.	8	4		oui
CAT	alphanum.	1	1		oui
ETAB	alphanum.	10	1	table	oui
AUTEUR	alphanum.	3x66		index iauteur	non
LABO	alphanum.	66		index ilabot	non
PAYS	alphanum.	3	1	table	oui
ANNEE	alphanum.	4	1		oui
TITRE1 à 6	alphanum.	6x52		1 carac. min.	oui
LANGUE	alphanum.	1		table	oui
NATURE	alphanum.	3	1	table	oui
REVUE	alphanum.	6	1	index irevue	non
REF	alphanum.	2x52	1		non
RUB	alphanum.	66			non
CODUT	alphanum.	66		index icodutt	non
DESC	alphanum.	21x66	21	1 carac. min.	oui
SELMENS	alphanum.	1	1		oui

### DOCUMENT PARAMETRE :

NOM .PBIBLIO

GENERAL .7 \* . ,

CHAMPS .CHRONO,(as)ichrono DATESAI,(as)idatesai CAT ETAB AUTEUR,(as)iauteur LABO,(as)ilabot PAYS ANNEE TITRE1 TITRE2 TITRE3 TITRE4 TITRE5 TITRE6 LANGUE NATURE REVUE,(as)irevue REF RUB CODUT,(as)icodutt DESC,(as)idesc SELMENS BLANC

### ANNEXE 3. BASE RECHERCHE

Nom du fichier : RECHER			Type : Permanent		
Nom du fichier document paramètre : PRECHER					
Contenu : Rapports d'expérimentation et leur bibliographie					
Nom du champ	Type	Taille en caractères	Nombre max de valeurs	Contrôle	Obligatoire
CHRONO	alphanum.	7	1	non redondant	oui
DATESAI	alphanum.	4	1		oui
CAT	alphanum.	1	1		oui
ETAB	alphanum.	10	1	table	oui
ANNEE	alphanum.	4	1		oui
NATURE	alphanum.	3	1	table	oui
LANGUE	alphanum.	20		table	
AUTEUR	alphanum.	2x66		index iauteur	non
LABO	alphanum.	66		index ilabor	non
TITRE1 à 6	alphanum.	6x52		1 carac. min.	oui
REF	alphanum.	2x52	1		non
DESC	alphanum.	21x66	21	1 carac. min.	oui
CA	alphanum.	52			non
PROJ-ESP	alphanum.	52			non
FORMUL	alphanum.	52			non
DOSSIER	alphanum.	2x52			non

**DOCUMENT PARAMETRE :**

NOM .PRECHER

GENERAL .7 \* . ,

CHAMPS .CHRONO CAT DATESAI ETAB ANNEE NATURE LANGUE AUTEUR,(as)iauteur  
LABO,(as)ilabor TITRE1 TITRE2 TITRE3 TITRE4 TITRE5 TITRE6 REF DESC CA  
PROJ-ESP FORMUL DOSSIER BLANC

## REMARQUES :

La base RECHERCHE est utilisée dans le chaînage d'un dossier de la base DOSSIER avec certains documents de la base RECHERCHE pour consulter ou constituer un dossier. D'autre part, grâce aux champs CA, PROJ-ESP, FORMUL et DOSSIER, la base RECHERCHE, elle-même, en relation avec la base DOSSIER est aussi un outil de gestion des dossiers.

## ANNEXE 4. BASE DOSSIER

Nom du fichier : DOSSIER			Type : Permanent		
Nom du fichier document paramètre : PDOSS					
Contenu : Dossiers d'enregistrement des produits du Développement					
Nom du champ	Type	Taille en caractères	Nombre max de valeurs	Contrôle	Obligatoire
IDENT	alphanum.	15	1	non redondant	oui
LIBEL	alphanum.	66	1		non
RM	alphanum.	66	1		non
FORMAT	alphanum.	3	1	table	oui
ESPECES	alphanum.	66			non
DISPO	alphanum.	4	1		non
G14	alphanum.	2x66			non
RESUME	alphanum.	2x66			non
ANAFBC	alphanum.	2x66			non
F(FBC)	alphanum.	2x66			non
ANAEXP	alphanum.	2x66			non
ANASYN	alphanum.	2x66			non
PTOXEXP	alphanum.	2x66			non
PTOXSYN	alphanum.	2x66			non
CLINEXP	alphanum.	2x66			non
CLINSYN	alphanum.	2x66			non
MESANA	alphanum.	2x66			non
MESPTOX	alphanum.	2x66			non
MESCLIN	alphanum.	2x66			non
STAB	alphanum.	2x66			non
AMM	alphanum.	2x66			non

**DOCUMENT PARAMETRE :**

**NOM** .PDOSS

**GENERAL** .15 \*

**CHAMPS** .IDENT LIBEL RM FORMAT ESPECES DISPO G14 G14S RESUME RESUMES  
ANAFBC ANAFBCS F(FBC) F(FBC)S ANAEXP ANAEXPS ANASYN ANASYNS  
PTOXEXP PTOXEXPS PTOXSYN PTOXSYNS CLINEXP CLINEXPS MESANA  
MESANAS MESPTOX MESPTOXS MESCLIN MESCLINS STAB STABS AMM  
AMMS

**REMARQUES :**

Il y a un champ supplémentaire pour chaque champ à partir du champ G14 dont le nom a le suffixe S. L'introduction de ces champs a pour but de faciliter l'utilisation du mode "plein écran" dans le module "Modifier les dossiers". Elle est transparent pour l'utilisateur.

## ANNEXE 5. BASE AFFDOS

Nom du fichier : AFFDOS                      Type : Temporaire.

Nom du fichier document paramètre : PAFFDOS

DOCUMENT PARAMETRE :

NOM        .PAFFDOS

GENERAL .2

CHAMPS .NUM RUB CHRONOS,(7)RECHER < CHRONO TITRE1 TITRE2 TITRE3 TITRE4  
          TITRE5 TITRE6 BLANC >

REMARQUES :

La base AFFDOS est utilisé pour le chaînage entre les bases DOSSIER et RECHERCHE. Elle est créée pour chaque dossier pendant sa consultation et effacée à la sortie. Dans la base AFFDOS RUB contient le nom du champ de la base DOSSIER, et CHRONOS les numéros CHRONO enregistrés dans le champs correspondant.



## ANNEXE 6. ENCHAINEMENT DES ECRANS - GESTION DES DOSSIERS

Bases Documentaires RHONE-MERIEUX : Toulouse

### MENU ENREGISTREMENT

=====

- 1 - Recherche
- 2 - Utilitaires
- 3 - Modification de la base recherche
- 4 - Transfert de la base biblio vers la base recherche
- 5 - Gestion des dossiers
- 6 - Abandon

Votre choix --->

### G E S T I O N D E S D O S S I E R S

=====

- 1 - MAJ des fiches concernées dans RECHERCHE
- 2 - Consultation des dossiers
- 3 - Saisie de nouveaux dossiers
- 4 - Modification de dossiers existants
- 5 - Duplication de dossiers avec modification
- 6 - Abandon

Votre choix ===>

G E S T I O N D E S D O S S I E R S

- 1 - MAJ des fiches concernées dans RECHERCHE
- 2 - Consultation des dossiers
- 3 - Saisie de nouveaux dossiers
- 4 - Modification de dossiers existants
- 5 - Duplication de dossiers avec modification
- 6 - Abandon

Votre choix ==>

**\*\*\* MAJ DES CHAMPS CA, PROJ-ESP, FORMUL, DOSSIER \*\*\***  
dans la base RECHERCHE

- 1 - Ajout
- 2 - Modification
- 3 - Abandon

Votre choix ==>

**\*\*\* Ajout des champs CA, PROJ-ESP, FORMUL, DOSSIER \*\*\***  
=====

Entrez l'identifiant du dossier: \_\_\_\_\_

Tapez ENTREE pour sortir

Entrez l'abréviation de l'espèce

Tapez ENTREE pour sortir

DOSSIER: 9999A/11/Y

ESPECE : XX

Entrez CHRONO de la fiche à traiter:

Tapez ENTREE pour changer le dossier ou (F) pour finir l'ajout

DOSSIER: 9999A/11/Y

ESPECE: XX

Entrez CHRONO de la fiche à traiter: \_\_\_\_\_

Tapez ENTREE pour changer le dossier ou (F) pour finir l'ajout

R000362 RM F G14 1990 9010

TOUTAIN C

ENR

Titre: DEMANDE D'AMM DU KETOFEN 10%, VERSION N°2

ENR002 - 23.10.90 - 12 PAGES

KETOFEN 10, KETOPROFENE, CHEVAL, AMM, PATHOLOGIE

-----  
Voulez-vous mettre à jour ce document (O/N)? :

Composant actif à mettre à jour: 9999  
Tapez la nouvelle valeur, S pour supprimer  
ou ENTREE pour l'accepter

Projet-Espèce à mettre à jour: 9999A/XX  
Tapez la nouvelle valeur, S pour supprimer  
ou ENTREE pour l'accepter

Formulation à mettre à jour: 9999A/11  
Tapez la nouvelle valeur, S pour supprimer  
ou ENTREE pour l'accepter

\*\*\* MAJ DES CHAMPS CA, PROJ-ESP, FORMUL, DOSSIER \*\*\*  
dans la base RECHERCHE

- 1 - Ajout
- 2 - Modification
- 3 - Abandon

Votre choix ==>

\*\*\* Modification des champs CA, PROJ-ESP, FORMUL, DOSSIER \*\*\*

Entrez le numéro CHRONO de la fiche à modifier:

Tapez ENTREE pour sortir.

R000362 RM F G14 1990 9010

TOUTAIN C

ENR

Titre: DEMANDE D'AMM DU KETOFEN 10%, VERSION N°2

ENR002 - 23.10.90 - 12 PAGES

KETOFEN 10, KETOPROFENE, CHEVAL, AMM, PATHOLOGIE

Dossier : 9999A/11/Y

Composant actif: 9999

Projet-Espèce : 9999A/XX

Formulation : 9999A/11

-----  
Voulez-vous modifier ce document (O/N)? :

\*\*\*\*\* MODIFICATION \*\*\*\*\*

CA : 9999

PROJ-ESP: 9999A/XX

FORMUL : 9999A/11

DOSSIER : 9999A/11/Y

TAB ch. suiv. MAJ+TAB ch. pr. ENTREE fiche suiv.

G E S T I O N D E S D O S S I E R S

- =====
- 1 - MAJ des fiches concernées dans RECHERCHE
  - 2 - Consultation des dossiers
  - 3 - Saisie de nouveaux dossiers
  - 4 - Modification de dossiers existants
  - 5 - Duplication de dossiers avec modification
  - 6 - Abandon

Votre choix ==>

\*\*\* RECHERCHE DES DOSSIERS \*\*\*

=====

RECHERCHE SUR: IDENT - LIBEL - RM - ESPECES  
Entrez votre équation de recherche:  
Tapez ENTREE pour quitter, (A) pour afficher les  
dossiers existants ou (H) pour consulter l'écran d'aide

9999A/11/Y      EUR      CN,CT      9007      1/3  
Libellé: KETOPROFENE COMPRIMES 5MG CHIENS ET CHATS  
Nom commer.: KETOFEN 5MG  
G14      : R000385,R000776(13/03/91;V2)  
Résumé : R000385  
PTOXEXP: R000369,R000579(00/03/91;V2)  
PTOXSYN: R000388,R000582(00/03/91;V2)  
CLINEXP: R000391,R000599(12/03/91;V2),R000597(COMP;G14V2)  
CLINSYN: R000390,R000594,R000598(COMP;11/03/91;G14V2)  
MESPTOX: R000777(09/03/91;G14V2)  
MESCLIN: R000778(11/03/91;G14V2)

-----  
D-> détailler dossier, ENTREE->sortir, S->dossier suivant

\*\*\* LISTING DES TITRES CONCERNES \*\*\*

- 1 - Visualiser
- 2 - Imprimer
- 3 - Abandon

Votre choix ==>

G E S T I O N D E S D O S S I E R S

- =====
- 1 - MAJ des fiches concernées dans RECHERCHE
  - 2 - Consultation des dossiers
  - 3 - Saisie de nouveaux dossiers
  - 4 - Modification de dossiers existants
  - 5 - Duplication de dossiers avec modification
  - 6 - Abandon

Votre choix ==>

\*\*\* SAISIE DE DOSSIERS \*\*\*

IDENT	:	.	DISPO:	.
ESPECES	:			.
LIBEL	:			.
RM	:			.
G14	:	(2)		.
RESUME	:	(2)		.
ANAFBC	:	(2)		.
F(FBC)	:	(2)		.
ANAEXP	:	(2)		.
ANASYN	:	(2)		.
PTOXP	:	(2)		.

TAB ch.suiv., MAJ+TAB ch.précédent, ENTREE écr.suiv.

\*\*\* SAISIE DE DOSSIER \*\*\*

IDENT	:	9999A/11/Y	.
PTOXP	:	(2)	.
CLINEXP	:	(2)	.
CLINSYN	:	(2)	.
MESANE	:	(2)	.
MESPTOX	:	(2)	.
MESCLIN	:	(2)	.
STAB	:	(2)	.
AMM	:	(2)	.

TAB ch.suiv., MAJ+TAB ch.précédent, ENTREE fiche suiv.

G E S T I O N D E S D O S S I E R S

- 1 - MAJ des fiches concernées dans RECHERCHE
- 2 - Consultation des dossiers
- 3 - Saisie de nouveaux dossiers
- 4 - Modification de dossiers existants
- 5 - Duplication de dossiers avec modification
- 6 - Abandon

Votre choix ==>

L'identifiant du dossier à modifier:

Tapez ENTREE pour sortir

L'identifiant du dossier à dupliquer:

Tapez ENTREE pour sortir

L'identifiant du dossier dupliqué:

Tapez ENTREE pour sortir

MODIFICATION DE DOSSIER

PTOXSYN :.....  
CLINEXP :.....  
MESANA :.....  
MESPTOX :.....  
MESCLIN :.....  
STAB :.....  
AMM :.....  
.....

MODIFICATION DE DOSSIER

IDENT:9999A/11/Y . FORMAT: ..  
ESPECES :.....  
LIBEL :.....  
RM :.....  
G14 :.....  
RESUME :.....  
ANAFBC :.....  
F(FBC) :.....  
ANAEXP :.....  
ANASYN :.....  
.....

## **ANNEXE 7. EDITION DES DOSSIERS**

L'édition du Dossier KETOPROFENE solution 10% pour le cheval.



## ANNEXE 8. BASE BASTEMPx

Nom du fichier : BASTEMPx                      Type : Temporaire

Nom du fichier document paramètre : PBASTEMP

x : un chiffre, attribué suivant le numéro de la machine de l'utilisateur.

### DOCUMENT PARAMETRE :

NOM        .PBASTEMP

GENERAL .7 \* . ,

CHAMPS .CHRONO DATESAI CAT ETAB AUTP AUTEUR LABO PAYS ANNEE TITRE1  
          TITRE2 TITRE3 TITRE4 TITRE5 TITRE6 LANGUE NATURE REVUE REF  
          RUB CODUT DESC SELMENS BLANC NVAUT NVLABO NVDESC ETATCHR

### REMARQUES :

NVAUT : nouveaux auteurs, NVLABO : nouveaux laboratoires, NVDESC : candidats descripteurs, ETATCHR : information concernant le numéro CHRONO. Les autres champs sont identiques à ceux de la base BIBLIO (voir "Base BIBLIO").

## ANNEXE 9. BASE LEXIQUE

Nom du fichier : LEX1                      Type : Permanent

Nom du fichier document paramètre : PLEX1

### DOCUMENT PARAMETRE :

NOM        .PLEX1

GENERAL .8 1 . ,

CHAMPS .REFLE1 (?)TERME1,(as)iterme1 SYNOLE1 TGENE1 TSPEC1 TREL1 MOTS-  
LE1,

(as)imotsle1 TLIES,(as)itlies

### CONTENUS DES CHAMPS :

- TERME1 : Terme préférentiel
- SYNOLE1 : Liste des synonymes du TERME1
  
- TGENE1 : Liste de termes génériques liés au TERME1 définissant les liens hiérarchiques
- TSPEC1 : Liste de termes spécifiques liés au TERME1 définissant les liens hiérarchiques
- TREL1 : Liste de mots de la même famille auxquels le TERME1 est relié, définissant les liens relationnels
- MOTSLE1 et TLIES : Support aux index multi-champs imotsle1 (TERME1 et SYNOLE1) et itlies (TGENE1, TSPEC1 et TREL1)

REMARQUES : Nous avons utilisé la base LEXIQUE pour contrôler la saisie du champs DESC de la base BIBLIO

**ANNEXE 10. REFERENCES AU FORMAT NLM-MEDLINE OBTENUES DE  
CURRENT CONTENTS :**

1

- UI - FW885
- AU - Pohl P
- AU - Lintermans P
- AU - Marin M
- AU - Vanrobaeys G
- AU - Chasseurlibotte ML
- AU - Ghysels G
- TI - Salmonella Isolated from Animals, Meat and Foodstuffs in  
Belgium from 1986 to 1990.
- LA - French
- RF - Article
- AD - P Pohl, Inst Natl Rech Vet, Groeselenberg 99,  
B-1180 Brussels, Belgium.
- SO - Ann Med Vet 1991 JUN;135(4):275-280

1

- UI - FW784
- AU - Bosgiraud C
- AU - Menudier A
- AU - Champagnol MP
- AU - Hangardvidaud N
- AU - Lamachere M
- AU - Nicolas JA
- TI - Epidemiological Study on the Distribution of Listeria spp  
and Listeria-Monocytogenes Serotypes in Human and Animal  
Medicine and in Food.
- LA - French
- RF - Article
- AD - C Bosgiraud, Ufr Pharm Limoges, Microbiol Lab,  
2 Rue Docteur Marcland, F-87025 Limoges, France.
- SO - Rev Med Vet 1991 JUN;142(6):463-468

**ANNEXE 11. REFERENCES AU FORMAT "AJOUT PILOTE" OBTENUES PAR INFOTRANS:**

AUTEUR  
POHL P,LINTERMANS P,MARIN M,VANROBAEYS G,CHASSEURLIBOTTE ML,CHYSELS G  
TITRE1  
SALMONELLA ISOLATED FROM ANIMALS, MEAT AND FOODSTUFFS IN BELGIUM FROM 1986  
TO 1990.  
LANGUE  
F  
LABO  
INST NATL RECH VET  
REF  
ANN MED VET 1991; 135(4):275-280  
ANNEE  
1991  
REVUE  
AMV  
//  
AUTEUR  
BOSGIRAUD C,MENUDIER A,CHAMPAGNOL MP,HANGARVIDAUD N,LAMACHERE M,NICOLAS JA  
TITRE1  
EPIDEMIOLOGICAL STUDY ON THE DISTRIBUTION OF LISTERIA SPP AND LISTERIA-  
MONOCYTOGENES SEROTYPES IN HUMAN AND ANIMAL MEDICINE AND IN FOOD.  
LANGUE  
F  
LABO  
UFR PHARM LIMOGES  
REF  
REV MED VET 1991; 142(6):463-468  
ANNEE  
1991  
REVUE  
RMV  
//

## ANNEXE 12. LA BASE CC ET CC1

Noms des fichiers : CC et CC1                      Type : Temporaire

Nom du fichier document paramètre : PCC

**DOCUMENT PARAMETRE :**

NOM        .PCC

GENERAL .3

CHAMPS .NUM CHRONO DATESAI CAT ETAB AUTP AUTEUR LABO PAYS ANNEE  
TITRE1 TITRE2 TITRE3 TITRE4 TITRE5 TITRE6 LANGUE NATURE REVUE REF  
RUB CODUT DESC SELMENS BLANC

**REMARQUES :** Pour les contenus des champs, voir "Base BIBLIO"

## ANNEXE 13. BASE TABLE

Nom du fichier : TABLE                      Type : Permanent

Nom du fichier document paramètre : PTABLE

DOCUMENT PARAMETRE :

NOM        .PTABLE

GENERAL .2 1 . ,

CHAMPS    .REF ETAB PAYS NATURE LANGUE CODE BLANC

REMARQUE : La base TABLE mémorise les codes de valeurs des champs ETAB, PAYS, NATURE, LANGUE de la base BIBLIO. Elle est utilisée pour contrôler la saisie de ces champs

## ANNEXE 14. ENCHAINEMENT DES ECRANS - ALIMENTATION DE LA BASE BIBLIO

Bases documentaires Rhône-Méridieu

### MAINTENANCE DES SIGNALEMENTS

=====

- 1 - Saisie dans la base temporaire bastempX
- 2 - Saisie dans la base recherche
- 3 - Mise a jour de la base bibliographique
- 4 - Modification dans les bases permanentes
- 5 - Suppression dans les bases permanentes
- 6 - Alimentation de la base temporaire
- 7 - Abandon

Votre choix ---->

### \*\*\* ALIMENTATION DE LA BASE BIBLIO \*\*\*

=====

- 1 - Alimentation à partir du fichier résultat INFOTRANS
- 2 - Alimentation de la base temporaire bastemp1
- 3 - Abandon

Votre choix ==>

Entrez le nom du fichier source (FNAME FTYPE FMODE):

Tapez ENTREE pour sortir

\*\*\* ALIMENTATION DE LA BASE BIBLIO \*\*\*

=====

- 1 - Alimentation à partir du fichier résultat INFOTRANS
- 2 - Alimentation de la base temporaire bastemp1
- 3 - Abandon

Votre choix ==>

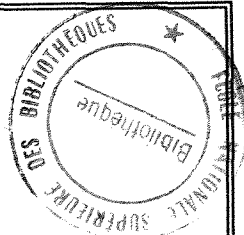
SELECTION SUR: AUTEUR - REVUE

Entrez votre équation ou tapez ENTREE pour sortir

DOCUMENT SELECTIONNE

1/32

AUTP : NAYAK NC  
AUTEUR: NAYAK NC, BHOWMIK MK  
LABO : BIDHAN CHANDRA AGR UNIV  
ANNEE : 1991  
TITRE : PATHOGENICITY OF MYCOPLASMA-MYCOIDES SUBSP MYCOIDES  
(LARGE COLONY TYPE) FOR GOAT KIDS.  
LANGUE: A  
REVUE : SRR  
REF : SMALL RUMINANT RES 1991; 5(1-2):155-167



-----  
S-> Doc. suiv., M-> MAJ, F-> Fin

\*\*\* SAISIE DE FICHES \*\*\*

DATESAI: 9108

LANGUE: A . ANNEE: 1991 . REVUE: SRR .  
AUTEUR: NAYAK NC, BHOWMIK MK .  
LABO : BIDHAN CHANDRA AGR UNIV  
TITRE1: PATHOGENICITY OF MYCOPLASMA-MYCOIDES SUBSP MYCOIDES.  
TITRE2: (LARGE COLONY TYPE) FOR GOAT KIDS  
TITRE3:  
TITRE4:  
TITRE5:  
TITRE6:  
REF : SMALL RUMINANT RES 1991; 5(1-2):155-167

-----  
CHRONO: . ETAB: . NATURE: . PAYS : .  
RUB :  
CODUT :  
SELECTION MENSUELLE (N): 0 .

-----  
TAB- Champ suiv., MAJ-TAB- Champ précédent, ENTREE- Ecran DESC



BIBLIOTHEQUE DE L'ENSSIB



8016361